

Techni.Cités

Le magazine des professionnels de la ville et des territoires

Supplément au n° du 8 Oct. 2006

> 27^{ÈME} RENCONTRE NATIONALE
DES AGENCES D'URBANISME

DOCUMENT INTRODUCTIF – DÉBAT D'IDÉES



CRÉA > CITÉ

L'INNOVATION URBAINE EN DÉBAT

> **DUNKERQUE**
MERCREDI 15 & JEUDI 16 NOVEMBRE 2006

La fédération nationale des agences d'urbanisme

La fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) rassemble 49 associations, organismes partenaires chargés des études de planification et d'aménagement dans les agglomérations françaises, une cinquantième agence venant d'être créée au cours de l'année 2006.

Les agences d'urbanisme associent autour des collectivités locales concernées, l'État et les autres partenaires du développement en vue d'une plus grande coordination et de l'harmonisation des politiques publiques dans les territoires urbains.

La FNAU est une association d'élus qui offre aux responsables de l'aménagement des agglomérations un lieu de dialogue et d'échanges sur les questions urbaines. Elle participe activement aux grands débats nationaux ou internationaux sur l'avenir des villes.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1400 professionnels, très au fait des réalités locales. La fédération leur permet de disposer d'un espace de rencontre et d'un réseau d'échanges où ils peuvent mutualiser leurs informations et se mobiliser sur des projets collectifs. La FNAU assure, avec le concours des agences, l'animation de nombreux « clubs » techniques : planification, transports, habitat, environnement, économie...

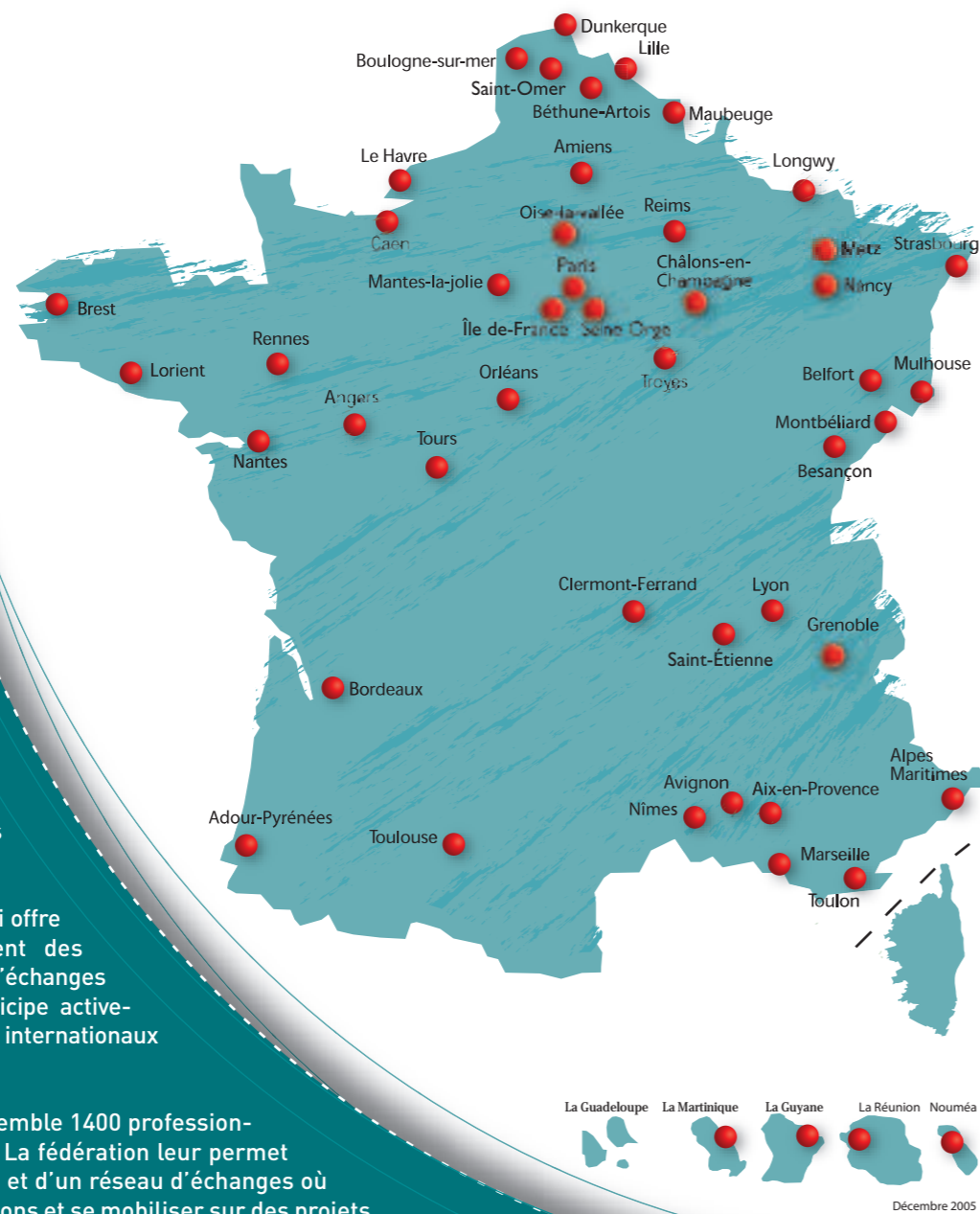
Elle organise chaque année une rencontre nationale centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels intéressés. Elle diffuse régulièrement le résultat de ses travaux et de ses réflexions dans des publications spécialisées ou sur son site Internet : www.fnau.org

La FNAU entretient des relations suivies avec les grandes associations françaises d'élus qui se préoccupent d'aménagement et de développement urbains. Elle a noué avec certaines d'entre elles des accords particuliers de coopération.

Enfin, la FNAU contribue à développer parmi les élus et les techniciens chargés de l'aménagement des agglomérations françaises une culture professionnelle commune, fondée sur la recherche de la transversalité, la volonté de partenariat et l'exigence de développement durable.



Le réseau des agences d'urbanisme



1, rue de Narbonne
75007 PARIS
Tél : 33 (0)1 45 49 32 50
Fax : 33(0)1 45 49 94 46
Mél : fnau@fnau.org
Web : www.fnau.org

→ éditorial

Créa-cité : l'innovation urbaine en débat



La XXVII^e rencontre nationale des agences d'urbanisme se tiendra à Dunkerque les 15 et 16 novembre prochains. Elle s'intéresse cette année à la créativité des villes. L'innovation urbaine peut prendre de multiples formes et elle produit des résultats fort différents suivant qu'elle s'applique à l'économie, aux transports, à l'art, à la culture, au projet urbain, à la démocratie locale, à la gestion urbaine... Au cœur des dynamiques de créativité, on trouve cependant les mêmes ingrédients, composés d'ouverture, de dialogue et de désir d'apprendre. Espaces de densité et de brassage, les villes ont toujours été des lieux privilégiés d'innovation. Elles le resteront demain.

Les agences d'urbanisme sont souvent placées au centre des dynamiques d'innovation territoriale. La XXVII^e rencontre nationale s'attachera à analyser et à comprendre les dynamiques de la créativité urbaine. Grâce à une quinzaine d'« ateliers de la créativité », elle en proposera des illustrations variées, tirées des expériences concrètes de villes françaises et internationales. Elle donnera la parole aux responsables territoriaux qui apporteront leur témoignage sur la manière dont ils s'efforcent de la favoriser dans les villes dont ils ont la charge.

En préalable à ces échanges, la FNAU a souhaité apporter aux participants à la rencontre, et plus largement à tous ceux qui s'intéressent à la créativité des villes, un document de référence qui rassemble des contributions de chercheurs, d'acteurs associatifs, économiques ou culturels ou de responsables municipaux... On trouvera dans ce supplément du magazine *Techni.Cités* le résultat de cet exercice qui propose un certain « état de l'art » sur la question.

André Rossinot
maire de Nancy
président de la FNAU

Éditorial

« Créa-cité » : l'innovation urbaine en débat *par André Rossinot* p. 3

Introduction

Aux sources de la créativité des villes *par Marcel Belliot* p. 5

Innovation urbaine, culture et développement : quels liens ? p. 9

Innovation culturelle et développement territorial *par Pierre Veltz* p. 10

Interview : André Nazeyrollas : « Un projet innovant peut modifier le visage d'une ville » p. 13

Montréal, ville de convergences créatives *d'après Richard Florida* p. 14

Interview : Pierre Albertini : « Agir à la croisée de la cohésion sociale et de l'écologie politique » p. 17

Renouveler la démocratie par la créativité ? p. 19

Participation des citoyens : comment dépasser les blocages ? *par Michel Bonetti* p. 20

Interview : Pierre Mahey : « La participation des habitants est un facteur d'innovation » p. 23

Dialogue citoyen : l'expérience nantaise *par Luc Stéphan* p. 24

Transformer la ville par la création artistique p. 28

Quel devenir pour les nouveaux territoires de l'art ? *par Claude Renard* p. 29

Interviews : Philippe Foulquier : « Les artistes ont la capacité et la liberté de créer l'avenir de la ville » p. 33

Vincent Feltesse : « Les élus doivent faire de la résistance culturelle » p. 34

Comment « réenchanter » la ville européenne ? *par Jean Hurstel* p. 35

Interviews : Françoise de Veyrinas : « La culture, facteur de diversité et de cohésion sociale » p. 38

Marie-Ange Brayer : « L'architecture contribue à la créativité et à la qualité des villes » p. 39

Vers une société « immatérielle » ? p. 41

Le « soft » de la ville, *par François Ascher* p. 42

Interview : Philippe Nouveau : « C'est de l'ouverture que naît la créativité » p. 45

Attractivité et créativité au cœur du projet urbain, *par Patrizia Ingallina* p. 46

Interview : Dominique Mégard : « La communication territoriale est contrainte à la créativité » p. 50

Bibliographie p. 51

Aux sources de la créativité des villes

→ PAR MARCEL BELLIOU, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FNAU

La « société immatérielle » apparaît aujourd'hui comme l'un des grands ressorts de la créativité des villes. Espaces de frottement et de tensions, les villes savent aussi rassembler et unir. Elles cristallisent les énergies et elles jouent un rôle d'avant-garde dans les innovations... Pour comprendre et débattre de ces questions, la rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est donné, pour son XVIIe rendez-vous annuel à Dunkerque, une nouvelle ambition : aborder la question de la « créativité des villes » en remontant aux diverses sources qui l'alimentent : l'économie, la recherche de lien social, l'art et la culture ou encore la croissance des activités virtuelles...

Les villes sont, depuis des siècles, le creuset, le terrain d'expérimentation et le vecteur des grandes transformations économiques et sociales. De nombreuses révolutions politiques y sont nées, des identités nouvelles s'y sont forgées et le décollage économique y a trouvé son lieu d'élection. Espaces de frottement et de luttes, les villes savent aussi rassembler et unir. Elles cristallisent les énergies et elles jouent un rôle d'avant-garde.

Un enjeu pour toutes les villes

La « société immatérielle » apparaît ainsi comme l'un des grands ressorts de la créativité des villes. Les échanges culturels, la compétition économique et l'individualisation des besoins sociaux en fournissent quelques autres. La capacité d'invention des territoires ne s'exprime toutefois pas partout avec la même intensité et de la même manière. Elle est parfois bridée par des obstacles puissants comme le cloisonnement et l'absence de communication ou le

vieillesse et la peur du risque... Chaque ville est unique par son site et son terroir, sa géographie et son histoire, sa population et sa culture, son économie et ses entreprises... S'appuyant sur ses points forts, chaque ville s'efforce d'innover et d'inventer un « vivre ensemble » qui lui soit propre, où s'exprime sa personnalité et qui renforce son attractivité.

On parle tous les jours de la créativité des individus. Inégalement partagée entre les hommes, cette qualité est liée à leurs caractéristiques propres, à leur passé et à leurs réseaux. Il est moins fréquent d'évoquer la créativité des villes. Comme l'écrit Charles Landry (1) « une ville est un amalgame complexe d'individus différents, de groupes d'intérêt, d'institutions, d'organisations, de secteurs d'activités, de préoccupations sociales et de ressources culturelles ». La créativité d'une ville relève-t-elle des mêmes ressorts que celle d'un individu ? La rencontre nationale des agences d'urbanisme s'efforcera d'identifier quels sont les principaux moteurs de la créativité et de l'ori- ●●●



introduction

●●● ginalité des territoires et elle s'intéressera plus particulièrement à quatre d'entre eux : la société immatérielle, la compétition économique, le métissage des cultures et l'individualisation des besoins

ments et aux objets physiques qui remplissent son espace. Elle est riche du savoir-faire, des compétences, des « tours de main » et des réseaux de ses habitants et de ses entreprises. Difficilement mesurable, ce « fonds de com-

(musique, danse...) nées dans leurs quartiers. Beaucoup d'autres soutiennent les réseaux associatifs et culturels qui contribuent à créer et renforcer le lien social : l'explosion urbaine de l'automne 2005 aurait peut-être été plus violente sans cette action municipale. D'autres villes enfin savent créer des « événements » qui rassemblent leur population dans des manifestations collectives à très fort potentiel identitaire. Toutes ces initiatives ont pour résultat de mettre en valeur la capacité d'innovation locale, de renforcer la solidarité territoriale mais aussi de valoriser la ville à l'extérieur.

Les villes modernes ne se « gouvernent » pas comme celles du passé. À l'échelle des agglomérations ou des pays, des « conseils de développement » ont été mis en place, réunissant des universitaires, des aménageurs, des techniciens territoriaux, des acteurs sociaux, des représentants de milieux économiques... dans une réflexion commune sur l'avenir du territoire... À une autre échelle, les conseils de quartiers permettent d'impliquer la population dans les projets qui la concernent directement et de solliciter sa capacité créative. Beaucoup de territoires conçoivent de plus en plus leur développement en termes d'alliance et mettent en place des réseaux de ville pour y parvenir.

mise à disposition de terrains équipés. Le développement économique local obéit à une alchimie complexe où les réseaux et le « soft » comptent souvent davantage que l'espace et le « hard ». L'action économique des villes s'appuie de plus en plus sur les mises en réseau et le « marketing territorial ». Elle passe aussi par la valorisation des innovations techniques qui révolutionnent le génie urbain et le service aux entreprises : recyclage des eaux, économies d'énergie, haut débit...

Le succès économique d'un territoire dépend largement des relations tissées entre les entreprises, les centres de recherche et l'université. Il passe par la mise en place de formations en rapport avec les demandes des entreprises locales, par l'ouverture sur l'international et par la création d'un environnement politique et professionnel ouvert au dialogue et à la coopération... Durant les années 80 et 90, les « systèmes productifs locaux », les « districts industriels », ont constitué le modèle d'excellence. À l'heure de la mondialisation, quels sont les nouveaux ingrédients du dynamisme économique des territoires ? Les pouvoirs publics français ont lancé en 2004 la démarche des « pôles de compétitivité ». Quel bilan peut-on en tirer et en quoi innove-t-elle par rapport aux approches traditionnelles de l'économie des territoires ?

s'inventent et se forgent de nouvelles identités, à partir des éléments disparates et parfois conflictuels des patrimoines de leurs habitants. Certaines villes réussissent mieux que d'autres cet exercice de refondation collective. Nées de l'altérité, de la mise en tension et parfois de la confrontation, les nouvelles cultures urbaines peuvent être le symbole d'une cohésion et d'une fierté collective retrouvées.

Les villes européennes doivent inventer un monde nouveau où chacun trouvera sa place et pourra partager une ambition collective. C'est leur principal défi, mais aussi leur chance. Emportées par la vague de fond du vieillissement et de plus en plus soumises au principe de précaution, elles doivent impérativement accueillir et intégrer les populations venues d'ailleurs qui assureront l'équilibre démographique du continent.

L'individualisation des besoins sociaux

La société semble de plus en plus individualiste. Les cadres collectifs anciens qui « formataient » les besoins économiques et sociaux des citoyens doivent répondre à des besoins de plus en plus personnalisés. Les pouvoirs locaux s'efforcent de répondre à ces aspirations en proposant des services publics adaptés dans les champs de leur ressort : organisation des déplacements, ouverture des services publics, multi-usage des équipements publics, attention accrue portée aux besoins de certaines catégories sociales comme les jeunes, les personnes âgées ou les handicapés... Les attentes des citoyens en matière de logement ont changé. Les formes urbaines stéréotypées, dupliquées à satiété sur des centaines d'hectares, ont fait leur temps. Les constructeurs et les élus doivent répondre ●●●



La « ville immatérielle »

Construite sur le savoir, l'éducation et la mise en réseau, la « société immatérielle » est au cœur des processus d'innovation. Dans la « ville apprenante », le cloisonnement est banni et chacun s'enrichit du savoir de son voisin. Usagers, gestionnaires, projeteurs, chefs d'entreprises et experts partagent leurs expériences et confrontent leurs approches afin de construire « l'intelligence collective » du territoire. La capacité d'invention d'une ville dépend beaucoup de son « capital social ». Une ville ne se réduit pas à ses infrastructures, à ses bâti-

merce » est capital pour évaluer les potentialités d'un territoire et il conditionne sa créativité. Il est toutefois très mobile et peut s'évanouir très vite, au hasard d'un déménagement ou d'une délocalisation. Ce risque rend cruciale l'action des villes pour attirer les compétences et retenir les talents. Certaines villes ont mis à la disposition des créateurs et des habitants des espaces industriels délaissés pour y accueillir des activités artistiques ou culturelles qui avaient du mal à trouver leur place dans les lieux et les structures classiques. D'autres encouragent les cultures urbaines originales

La compétition économique

La concurrence économique internationale est un autre moteur de la créativité des territoires. Pour répondre aux défis de la compétition, les pouvoirs locaux ont dû innover, dans les programmes comme dans les méthodes, au service de la performance économique et urbaine. L'action des responsables locaux passe de moins en moins par la création de vastes zones d'activités ou la simple

Les nouvelles cultures urbaines

La société mondialisée brasse les peuples, mélange leurs cultures et oppose quelquefois leurs valeurs. Cela est spécialement vrai des villes européennes qui attirent les immigrants de tous les pays et où se retrouvent toutes les cultures du monde. Entre repli communautaire et ouverture multiculturelle, les villes cherchent leur voie. Elles





introduction

●●● au désir croissant d'habitat individuel et de personnalisation du logis.

Ces mutations sociologiques ont des conséquences sur les programmes et les outils d'aménagement. Pendant les Trente Glorieuses, l'urbanisme a répondu à l'urgence et il s'est fait avec l'appui de l'État. La période actuelle est très différente : la décentralisation est une réalité et le rôle du marché est devenu capital, si l'on peut dire. Si elles veulent trouver une clientèle, les grandes opérations d'urbanisme doivent offrir des formes urbaines diversifiées et faire largement appel au secteur privé, tant au niveau des financements que des opérateurs. Les contenus des projets, les « tours de table » qui les financent, les procédures qui les encadrent ont beaucoup évolué. Formes d'excellence de l'urbanisme durant les années 70 à 80, les villes nouvelles ont montré leurs limites. Quels sont aujourd'hui les nouveaux modèles du développement des villes ?

La durée et la complexité des projets d'urbanisme, la multiplicité de leurs acteurs et la diversité de leurs impacts ne facilitent pas l'appropriation de ces projets par leurs futurs usagers. Afin d'y parvenir, des autorités locales ont mis en place des procédures originales de concertation qui font largement appel aux technologies modernes de communi-

cation, dont l'Internet. D'autres villes ont mis à la disposition des habitants des budgets participatifs qui leur permettent d'organiser le débat local, de faire réaliser des expertises contradictoires et indépendantes, de financer de petites réalisations, voire de préparer de véritables contre-projets... Mais le bilan critique de ces expérimentations reste à établir.

La XXVII^e rencontre de la FNAU donnera largement la parole aux élus, aux professionnels et aux acteurs des territoires. Une quinzaine d'ateliers sont programmés : ils permettront de présenter des expériences originales de « créativité urbaine » dans des domaines aussi différents que l'art et la culture, les services publics et les déplacements, les formes urbaines et les montages d'opération, l'économie et l'éducation, ou encore la participation des habitants... Gageons que ces échanges seront aussi riches et soutenus que les années précédentes. >

NOTE



(1) in The Creative City ; A Toolkit for Urban Innovators, 2000.



Innovation urbaine, culture et développement : quels liens ?



Mais le champ des activités culturelles apparaît comme une nouvelle ressource pour le développement des territoires. Dans son article, Pierre Veltz explique ainsi que « les grandes métropoles constituent le chaudron naturel où se concocte (la) culturalisation du capitalisme avancé. Même en se limitant aux secteurs des industries culturelles identifiées comme telles, la masse des revenus et des activités engendrés dans des métropoles comme Los Angeles est aujourd'hui considérable, et s'organise d'ailleurs selon des schémas industriels et spatiaux qui ne sont pas radicalement différents de ceux d'autres industries anciennes ou actuelles. »

Quelles « convergences créatives » pour les villes ?

De son côté, Richard Florida, dont les analyses sur la performance des « villes créatives » sont aussi médiatisées que controversées, a analysé le cas de Montréal. L'étude qui rend compte de ce travail, et dont nous publions une synthèse inédite, souligne que « la circulation des connaissances et des compétences se fait plus rapidement lorsque la masse critique de capital créatif est concentrée dans un environnement urbain dense. Ces phénomènes de densité et de diversité sont en effet propres à générer davantage d'innovation et d'entreprises de haute technologie, ainsi qu'à favoriser la création d'emplois et la croissance économique. » La culture et les activités « hyper-créatives » contribueraient donc à faire « converger » et à catalyser ce phénomène sur certains territoires privilégiés.

Enfin, les regards avisés d'André Nazeyrollas, premier adjoint au maire de Metz, et de Pierre Albertini, maire de Rouen et président du comité d'orientation du Plan Urbanisme Construction Architecture complètent cet ensemble d'analyses qui contribue à conforter l'idée d'un lien récurrent entre développement économique et créativité urbaine, même si ce lien n'apparaît plus associé aux modes traditionnels de production (l'industrie lourde comme jadis à Mulhouse, au Creusot ou à Nancy, le « tout-tertiaire » comme à La Défense ou à Sophia-Antipolis), mais davantage à des richesses « immatérielles » dont l'émergence est étudiée par ailleurs dans ce numéro. >

La concurrence internationale est un moteur de la créativité des territoires : pour répondre aux défis de la compétition économique, les pouvoirs locaux ont été contraints à innover. Mais l'action des responsables territoriaux passe de moins en moins par la création de zones d'activités ou la mise à disposition de terrains équipés. De plus en plus, les réseaux et le « soft » comptent davantage que l'espace et le « hard ». L'action économique des villes passe aussi par la valorisation des innovations techniques qui révolutionnent le génie urbain et le service aux entreprises : recyclage des eaux, économies d'énergie, haut débit... Le succès économique d'un territoire dépend également des relations tissées entre les entreprises, les centres de recherche et l'université, et de la création d'un environnement politique et professionnel ouvert au dialogue et à la coopération...

Innovation culturelle et développement territorial

→ PAR PIERRE VELTZ

La culture est-elle un facteur de développement des territoires et des villes ? Si l'on en juge par la multiplication des festivals, des événements et des musées, par l'attention nouvelle portée au patrimoine ou encore par l'impact de ce qu'on pourrait appeler le « modèle Bilbao-Guggenheim », la réponse est positive : il ne fait aucun doute que, dans leur grande majorité, les acteurs locaux sont aujourd'hui prêts à parier sur la culture comme élément non pas secondaire, mais essentiel, de la promotion et de la vitalité des territoires. Ils ont sans doute raison, mais le sujet « culture et territoire » doit être considéré d'un point de vue plus large que celui qui est habituellement adopté.

Dépasser la vision sectorielle de la culture

D'abord, de quoi parle-t-on quand on parle de « culture » ? Les secteurs culturels traditionnels ne sont pas, du moins en dehors des grandes métropoles, forte-

ment créateurs d'emplois. Dans des domaines comme le spectacle vivant, le nombre d'emplois est plutôt en baisse. Dans le domaine du patrimoine, il se maintient, sans plus. En outre, comme chacun sait, il s'agit de secteurs fragiles, fortement tributaires de subventions publiques et soumis à des mouvements incessants et souvent aléatoires. L'impact attendu de la culture est donc principalement *indirect* : développement du tourisme culturel, en premier lieu, image et identité ensuite. Mais, même sous cet angle indirect, il me semble qu'on a tendance à restreindre excessivement le sujet. Car les véritables enjeux sont largement situés en dehors du secteur culturel tel qu'il est habituellement défini, surtout en France où le ministère de la Culture est en fait le ministère des artistes.

Comme l'a souligné Xavier Greffe lors de son audition pour le rapport « Action culturelle et développement des territoires » de l'Assemblée nationale (2) : « *L'effet positif de la culture n'est pas nécessairement là où on va le chercher le plus fréquemment. C'est l'économie en général qui tend à se culturaliser* ». Le néologisme n'est peut-être pas très heureux, mais l'idée est fondamentale. L'exemple du *design* est emblématique. Alors que les Allemands, les Italiens et les Espagnols considèrent depuis longtemps le *design* comme un élément-clé de leur compétitivité économique, la France continue de séparer de façon rigide les choses « utiles » (le *business*, l'industrie) et les choses « futiles » (l'art) ! Je caricature évidemment, mais le premier point à souligner est celui-ci : il faut se dégager de ces coupures artificielles et se rendre compte que les dimensions culturelles, au sens large du terme, sont désormais dif-

fuses, et souvent de plus en plus centrales, dans d'innombrables activités économiques.

Technologie et culture s'irriguent l'une l'autre

« *Culture is big business* », écrit Alan Scott dans un livre où il montre le rôle désormais central joué non seulement par les industries culturelles proprement dites (cinéma, musique, loisirs), mais aussi par la dimension culturelle dans le capitalisme avancé post-fordiste en général (3). Il en va de la culture comme de l'informatique, à laquelle elle est d'ailleurs de plus en plus liée : davantage que de secteurs à part, il s'agit de dimensions et d'approches qui irriguent toutes les autres. Lorsqu'on visite des universités technologiques américaines de pointe, temples de l'ingénierie s'il en est, on est frappé de voir la place des applications et des dimensions « culturelles » dans les travaux les plus récents. Ceci résulte de la place croissante des loisirs, mais aussi d'une esthétisation croissante de la vie quotidienne et de la consommation dans les sociétés dites riches. Une question de fond est de savoir si le passage à l'état de « *commodities* » des messages culturels - désormais massivement encastrés, pour le meilleur et pour le pire, dans la sphère marchande industrialisée - est irrévocable ou non, et si ceux qui pensent que « *la post-modernité dans la sphère culturelle est caractérisée par la suppression tendancielle de tout ce qui existe en dehors de la sphère commerciale* » (Jameson) ont raison ou tort.

La « chaudron » des métropoles avancées

En second lieu, ce sont les grandes métropoles qui constituent le chaudron naturel où se concocte cette « *culturalisation* » du capitalisme avancé. Alan Scott montre à quel point, même en se limitant aux secteurs des industries culturelles identifiées comme telles, la masse des revenus et des activités engendrés dans des métropoles comme Los Angeles est aujourd'hui considérable, et s'organise d'ailleurs selon des schémas industriels et spatiaux qui ne

sont pas radicalement différents de ceux d'autres industries anciennes ou actuelles. À vrai dire, ceci est loin d'être entièrement nouveau, car les grandes villes ont toujours été le foyer de toutes les innovations. Avec son extraordinaire floraison des artisanats d'art, qu'était Paris au XVII^e et au XVIII^e siècles, sinon une « *économie métropolitaine de la connaissance* » ? Faut-il, d'autre part, conclure de cette évidente prééminence des grandes métropoles qu'il n'y a plus de place pour les métropoles secondaires et les villes moyennes, condamnées à simplement consommer ou mettre en scène les productions des astres métropolitains de première magnitude ? Je ne le pense pas, car la fluidité des communications, qui joue statistiquement en faveur des pôles les plus puissants, des marchés du travail les plus vastes et les plus différenciés, peut aussi, à l'inverse, favoriser la croissance de pôles secondaires articulés directement ou indirectement à des réseaux mondiaux. Les exemples historiques ne manquent pas : pensons, ●●●



Dans leur grande majorité, les acteurs locaux sont prêts à parier sur la culture comme élément non pas secondaire, mais essentiel, de la promotion et de la vitalité des territoires, estime l'économiste Pierre Veltz. Mais le sujet « culture et territoire » doit être considéré d'un point de vue plus large que celui qui est habituellement adopté, souligne-t-il. Car c'est toute l'économie qui est irriguée par la culture et la condition pour la développer est bien sûr de maintenir les villes vivantes.



Pierre Veltz

est économiste, professeur et directeur de laboratoire à l'École nationale des ponts et chaussées. Il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Des lieux et des liens ; le territoire français à l'heure de la mondialisation* (L'Aube Poche, 2004)



●●● dans le passé, au rôle d'une ville comme Nancy dans l'émergence de l'Art Nouveau.

Le rôle central des individus

L'une des raisons de cette « plasticité spatiale », qui peut donner une place éminente à des villes qui n'ont pas a priori tous les attributs canoniques pour être des foyers rayonnants de culture, est le rôle central des individus, souvent en très petit nombre, dans l'émergence des pôles culturels, scientifiques et technologiques. Le concept de « classe créative », popularisé outre-Atlantique par Richard Florida (4), est assez confus et n'explique pas grand-chose, surtout si l'on considère qu'il s'agit d'une innovation de la fin du XXe siècle ! Mais l'idée forte est la suivante : dans l'univers contemporain de mobilité, la capacité d'attraction des

talents est cruciale, autant (voire davantage) que la capacité d'attraction des investissements et des activités. À court terme, les hommes suivent les activités et les revenus ; ils vont là où ils trouvent du travail ou plus généralement des ressources. À moyen et long terme, la causalité est inverse : les activités suivent les hommes, et ceci d'autant plus qu'on se trouve dans un monde où les déterminismes géographiques classiques contraignant la localisation des activités (matières premières, transports...) deviennent moins prégnants et laissent plus de champ libre aux décisions des entrepreneurs.

Les mouvements du capital humain

On mesure aujourd'hui avec beaucoup de détails les mouvements internationaux de capitaux, et l'investissement direct étranger est l'indicateur traditionnel pour estimer l'attractivité de la France. Mais on devrait s'intéresser tout autant aux mouvements du capital humain, à l'attractivité des talents ! On se glorifierait alors moins de notre bonne position pour attirer des usines ou des centres

logistiques (bien que ce ne soit en rien négligeable) et on s'inquiéterait bien plus de la place plutôt marginale qu'occupe notre pays dans la formation des élites de demain, des Chinois et des Indiens par exemple, qui convergent massivement vers les universités américaines et qui ne viennent pas chez nous, faute de visibilité de nos institutions de formation et de recherche, et aussi de conditions matérielles d'accueil déplorables.

Bien sûr, attirer les talents de demain est une activité très différente du « marketing territorial » en direction des investisseurs. Personne ne sait aujourd'hui qui seront et d'où viendront les grands innovateurs artistiques, scientifiques ou technologiques susceptibles de remodeler la géographie de nos villes - parfois sur des périodes étonnamment courtes : la montée de San Francisco, qui a largement dépassé Los Angeles en revenu par habitant, en partant d'une position bien inférieure, s'est réalisée en l'espace de quelques décennies, grâce à la vague d'innovation de la Silicon Valley.

Mais il est sûr que l'image des villes, la qualité de leur environnement, leur capacité à laisser se développer des activités créatives, souvent un peu turbulentes et pas nécessairement compatibles avec le vieillissement accéléré de la population et la gentrification des quartiers, sont des éléments cruciaux. Maintenir nos villes vivantes, autant qu'il est possible : c'est la condition nécessaire (et non suffisante, malheureusement) pour prendre place dans la nouvelle économie de la culture.>

NOTES

- (1) Un grand équipement qui est en réalité une sculpture emblématique plus qu'un musée classique, venant renverser une trajectoire de déclin.
- (2) Jean Launay et Henriette Martinez, juin 2006.
- (3) The Cultural Economy of Cities, Sage, 2000
- (4) Lire l'article en pages 14 et suivantes.

interview



André Nazeyrollas :

« Un projet innovant peut modifier le visage d'une ville »

Construire des projets urbains à la fois créatifs et innovants : décidées à relever ce défi, la ville et l'agglomération de Metz ne se contentent pas d'imaginer des projets culturels originaux, elles les inscrivent dans une démarche globale de développement économique et urbain. Pour André Nazeyrollas, urbanisme, architecture et culture sont intimement liés...

Développement économique et innovation urbaine sont-ils systématiquement liés ?

- **André Nazeyrollas** : Dans tous les grands projets européens de développement urbain, un soin particulier a été apporté aux dimensions urbaine, architecturale et culturelle, les équipements contribuant à construire l'identité du projet. Un projet urbain réussi et innovant, accepté par les élus, les habitants et les investisseurs peut modifier le visage d'une ville, renforcer son attractivité et permettre le développement économique du territoire, des créations d'entreprises et d'emplois...

Quelles sont les « recettes » du succès d'un projet innovant ?

- **A. N.** : Il existe toujours une part d'incertitude liée au moment, au lieu, aux hommes. C'est en fonction d'une combinaison de facteurs aléatoires qu'un projet est plébiscité ou rejeté. Néanmoins, un projet urbain s'imposera naturellement s'il porte en lui des perspectives de développement économique, s'il est attractif pour les investisseurs. Or l'attractivité se juge en fonction d'une série de facteurs urbains, sociaux, culturels... L'idéal est de tenter de jouer sur tous les tableaux. Ce n'est pas impossible puisque la Catalogne y parvient.

Quels sont aujourd'hui les grands projets culturels de l'agglomération messine ?

- **A. N.** : Le projet-phare de Metz est sans conteste celui du quartier de l'Amphithéâtre, un projet de développement économique et culturel. Implanté sur une ancienne friche ferroviaire, il comporte

l'implantation décentralisée du Centre Pompidou, la construction d'un centre de congrès, l'extension du technopôle, qui permettra la création de 4 500 emplois, et aussi le développement de diverses activités artistiques. Ce projet, porté par le maire de Metz, s'inscrit dans le développement du sillon lorrain constitué par les agglomérations d'Épinal, Nancy, Metz et Thionville.

La compétition entre les territoires favorise-t-elle l'innovation et la créativité ?

- **A. N.** : Je ne considère pas que la compétition entre les territoires soit malsaine, mais les pôles de compétitivité ne peuvent exister que dans des villes ayant une visibilité à l'échelle internationale. Aujourd'hui, les grands groupes industriels et les investisseurs ne ciblent plus une ville ou une agglomération, mais un pôle régional pouvant s'étendre sur plusieurs villes, plusieurs régions, voire plusieurs pays pour les sites transfrontaliers. Pour attirer les investisseurs, Metz doit mettre en avant ses atouts propres tout en soulignant son ancrage dans l'axe de développement fort se situant entre Nancy et Luxembourg.

Mettre en avant ses atouts, cela s'apparente-t-il au « marketing territorial » ?

- **A. N.** : Le marketing et la communication permettent d'acquérir une visibilité. C'est valable aussi bien pour une entreprise ou une marque que pour une ville. L'architecture est devenue médiatique, elle forge l'image de la ville. Certaines ont ainsi su se créer une identité originale en transformant une aubaine en opportunité. À Marseille, à Montpellier ou à Saint-Nazaire, les grands projets qui ont été menés avec succès ont été portés par un homme qui avait un objectif, une vision, un rêve...

propos recueillis par pascal Decressac



André Nazeyrollas est premier adjoint au maire de Metz, chargé notamment de l'urbanisme et des grands projets.





Montréal, ville de convergences créatives

→ D'APRÈS RICHARD FLORIDA



« Les gens créatifs, qui choisissent d'habiter des localités où règnent la diversité, la tolérance et l'ouverture face aux nouvelles idées, sont à la source de toute croissance économique régionale. Plus la diversité et la pluralité des individus de talent règnent dans une région, plus grandes sont les chances que celle-ci attire des habitants disposant de compétences et d'idées différentes », estime l'étude réalisée à partir des travaux de recherche menés par Richard Florida dans plusieurs villes nord-américaines, dont Montréal (1). Cette région métropolitaine, qui se classe troisième parmi les régions métropolitaines les plus densément peuplées du Canada et des États-Unis, apparaît aux auteurs parfaitement placée pour exploiter les « convergences créatives ».

Lorsque l'on retrouve dans les villes un mélange hétéroclite de créateurs, différentes combinaisons de talent sont susceptibles de s'y former. Et la circulation des connaissances et des compétences se fait plus rapidement lorsque la masse critique de capital créatif est concentrée dans un environnement urbain dense. Ces phénomènes de densité et de diversité sont en effet propres à générer davantage d'innovation et d'entreprises de haute technologie, ainsi qu'à favoriser la création d'emplois et la croissance économique.

Une région bien placée pour exploiter les convergences

La région de Montréal, qui compte 3,5 millions d'habitants, est parfaitement placée pour exploiter ces convergences. En effet, elle se classe troisième parmi les régions métropolitaines les plus peuplées d'Amérique du Nord pour la densité moyenne de sa population (derrière les régions métropolitaines de Boston et de New York). Elle arrive par ailleurs à la seconde place pour le pourcentage de sa main-d'œuvre occupant des postes dans le « noyau super créatif » (2). Ces deux classements signifient qu'elle est en mesure d'offrir une masse critique et un environnement pluraliste qui, combinés, ouvrent la voie à de multiples potentiels de développement pour l'avenir.

L'étude mentionnée a été réalisée à la suite d'une série de rencontres individuelles et d'interviews de groupes cibles, avec des participants provenant du milieu des

affaires, du monde des arts et de l'éducation, ainsi que de divers niveaux gouvernementaux. La région de Montréal se distingue par ses multiples interactions entre différentes communautés issues du secteur artistique, de la technologie ou du *business* ; toutes ont un impact positif sur l'innovation et l'activité industrielle au sein de la région. En raison de sa nature multiculturelle, la région montréalaise a des choses uniques à offrir, ce qui pourra lui permettre de poursuivre sa trajectoire de croissance et d'accumuler de la richesse.

Une dynamique prometteuse

L'économie de la région montréalaise, qui a longtemps été basée sur des industries traditionnelles, a pris le virage de l'économie du savoir dès le début des années 90. Ses industries se sont davantage centrées sur la créativité et la connaissance, qui reposent sur des atouts concurrentiels comme les nou-

velles idées et l'innovation plutôt que sur les ressources naturelles et les coûts du transport, comme c'était le cas auparavant. Des entreprises se sont amalgamées autour de plusieurs spécialités (comme les technologies de l'information et du divertissement, l'aérospatiale, les sciences de la vie, les télécommunications et les centres d'appels internationaux), et d'une variété de « niches » multidisciplinaires émergentes, pour former des grappes industrielles ayant comme pivot la créativité.

Au cours des cinq dernières années, la région s'est hissée parmi les cinq premières en Amérique du Nord pour ce qui est de la croissance de l'emploi. En 2002, elle s'est classée bonne première. Depuis 1997, elle a enregistré la meilleure performance pour l'emploi de toutes les villes du Nord-Est, selon des données récentes de Montréal International, un organisme ayant pour mission de contribuer au développement économique et au rayonnement international de la région. Cette performance est d'autant plus remarquable que l'augmentation de sa population, qui influence pourtant la création d'emplois et la croissance du PIB, était l'une des plus faibles de toutes les régions métropolitaines nord-américaines. Entre 1993 et 2003, la part des emplois régionaux occupés par des diplômés universitaires a crû de 15,9 % à 25,1 %. Un travailleur sur quatre possède ainsi un diplôme universitaire.

Un secret bien gardé

L'économie métropolitaine s'est même développée tout en maintenant une faible

croissance des revenus *per capita*, ce qui signifie que son expansion a eu lieu jusqu'à maintenant sans que les salaires et le coût de la vie n'augmentent de façon significative. Montréal continue d'afficher, pour les locataires comme pour les propriétaires, le coût moyen du logement le plus bas par rapport au revenu moyen des grandes régions métropolitaines du Canada et des États-Unis.

Cette transition ne s'est pas faite d'elle-même. Il y a déjà plusieurs décennies que des décisions visant à développer les « infrastructures du savoir » montréalaises ont été prises et que les graines du changement ont été semées. Au cours des quarante dernières années, Montréal a su construire à partir de ses quatre cents ans d'histoire pour devenir l'une des « étoiles montantes » des économies créatives dans le monde. Après que l'attention du monde entier se soit fixée sur la ville au moment de l'Exposition universelle de 1967, puis des Jeux olympiques de 1976, la région s'est transformée de manière phénoménale autour de différents secteurs de l'économie du savoir. Pourtant, peu de gens vivant à l'extérieur de la région connaissent son dynamisme. Montréal est l'un des secrets les mieux gardés d'Amérique du Nord...

Une place unique en Amérique du Nord

Montréal est une métropole culturelle dynamique qui apprécie la création, l'invention, et qui encourage les talents émergents. Le fait que la majorité de la population montréalaise parle à la fois français et anglais, et que le marché local de la culture soit relativement petit, amène continuellement les milieux culturels à se

renouveler et à exporter leurs œuvres et leurs créations. Les composantes du secteur créatif montréalais sont réputées (universités, instituts de recherche, artistes, organismes, infrastructures, etc.) et le nombre d'événements culturels par kilomètre carré est tout simplement exceptionnel. Il n'est pas rare de voir 200 000 personnes dans la rue à l'occasion d'un festival, par exemple. Montréal accueille en outre 160 000 étudiants, dont 17 000 étrangers, ce qui situe la métropole au second rang en Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants *per capita*, après Boston.

La région montréalaise occupe par conséquent une place unique dans le contexte nord-américain. Bien qu'une force de convergence similaire puisse se produire dans d'autres villes, Montréal bénéficie d'une interconnectivité culturelle singulière. Aucun thème dominant ne s'impose par lui-même pour décrire les points forts de la région. Ceux-ci sont plutôt le résultat d'un juste équilibre entre l'innovation et des savoir-faire technologiques variés, une main-d'œuvre à la fois compétente et créative, et une société aussi ouverte que tolérante.

La convergence entre culture et industries de pointe

La convergence qui existe entre les entrepreneurs au sein du secteur culturel et ceux des industries de haute tech- ●●●



Richard Florida est l'auteur de l'ouvrage *The Rise of The Creative Class*, publié en 2002





●●● nologie est également déterminante. Elle explique la période de croissance de l'emploi qu'a connue récemment la région montréalaise. Les interactions entre ces secteurs d'activités ont entraîné la formation de démarches multidisciplinaires encourageant le développement de nouvelles entreprises dans des domaines aussi variés que le divertissement technologique, la reconnaissance vocale, la génomique, l'aéronautique, les nouveaux matériaux et la nanotechnologie. L'innovation et la croissance surgissent de plus en plus à la connexion de plusieurs disciplines.

L'impact positif de la technologie sur les arts est d'une évidence fondamentale. Nul besoin d'aller plus loin qu'au cinéma le plus proche pour être témoin de la façon dont les images générées par ordinateurs (dont Softimage et Pixar ont été les pionniers) ont changé les arts visuels. En repoussant et en étendant les frontières de l'imaginaire, des artistes utilisent de nouveaux matériaux et de nouveaux médias de diverses façons, dont plusieurs n'avaient pas été envisagées par leurs inventeurs... Des artistes utilisent le microprocesseur et le fer à souder de la même manière que Van Gogh se servait de la peinture et des pinceaux. Mais si la technologie change les arts, les arts ont également un impact sur la technologie et stimulent l'innovation.

Des artistes concepteurs de produits industriels

De plus en plus d'artistes travaillent directement avec des manufacturiers pour développer les nouveaux matériaux et inventer les techniques qui leur permettront de mener à bien leurs projets artistiques. Et bien que l'artiste reste le principal point de mire, le Cirque du Soleil pousse l'aventure technologique à l'extrême, comme s'il s'agissait

d'une entreprise de pointe, avec son propre service de recherche et développement. De manière plus subtile, les arts exercent indirectement un impact sur le monde des affaires à travers la mode, la décoration et le design. L'agencement des couleurs que l'on peut observer dans une galerie d'art au moment d'un vernissage peut se retrouver peu après sur l'emballage d'un produit conçu par un dessinateur industriel. Le nouveau rythme d'un groupe techno peut être repris dans un jeu vidéo. Il arrive aussi que l'artiste qui a fait ce vernissage soit aussi le dessinateur industriel qui a proposé le nouvel emballage et qu'un des musiciens du groupe s'occupe de la sonorisation du jeu vidéo.

Au plan géographique, les atouts de Montréal sont également appréciables. La ville se trouve à équidistance entre l'Europe et la côte ouest du continent nord-américain, et elle a facilement accès aux principaux centres urbains canadiens et américains. Comme le soulignait une personne interviewée dans le cadre de l'étude : « *Le matin, je peux parler avec Londres et, après le déjeuner, avec Los Angeles, et durant cette même période de six heures, je peux prendre l'avion et atterrir à Londres ou à Los Angeles.* » Étant donnée qu'elle est la seule grande région métropolitaine canadienne ou américaine qui soit bilingue, et même quelque peu polyglotte (3), la région montréalaise est bien située pour profiter des impacts novateurs des convergences linguistiques et culturelles. Comme le dit Montréal International, « *Montréal a développé une culture vivante résolument contemporaine et ouverte sur le monde, une culture au carrefour des tendances européennes et américaines.* » Dans ces

conditions, la créativité de Montréal peut lui assurer le succès, dans la mesure où elle dessine une fresque pluriculturelle et multiforme qui vaut beaucoup plus que la somme des éléments qui la composent...>

NOTES



1) Ce texte est issu de la synthèse d'une étude menée à Montréal par Catalytix, basée sur le travail de recherche de Kevin Stolarick, Ph. D., et Richard Florida, Ph. D., intitulé *Creativity and Connectivity : Understanding the Positive Effects of Connections*. Le document final rendant compte de cette étude est en cours de rédaction et sera soumis à des publications scientifiques. Cette étude a été rendue possible grâce à l'appui de Culture Montréal et de ses partenaires financiers. (Mise en forme et adaptation du texte original pour *Technicités* : Pierre Gras)

(2) Richard Florida, dans *The Rise of the Creative Class*, définit le « noyau super-créatif » comme étant composé d'individus œuvrant dans les domaines suivants : l'informatique et les mathématiques, l'architecture et l'ingénierie, les sciences sociales, les sciences de la vie et les sciences physiques, l'éducation, la formation et les bibliothèques, les arts, le design, le divertissement, les sports et les médias. Cette définition anglo-saxonne n'est pas sans évoquer, en France, la question des « emplois métropolitains supérieurs », étudiés notamment par la FNAU.

(3) 53 % de la population de Montréal parle français et anglais, et 18,5 % parle une troisième langue.



interview



Pierre Albertini :

« Agir à la croisée de la cohésion sociale et de l'écologie politique »

Dans un monde où la mobilité ne va cesser de croître, l'innovation, dont seront capables certains territoires urbains plus que d'autres, définira leur attractivité et leur potentiel de développement, estime Pierre Albertini. Les champs de cette innovation urbaine sont vastes et ouvrent des perspectives ambitieuses aux collectivités locales les mieux organisées. Point de vue.

si des pans entiers de l'activité humaine y échappent. L'horizon naturel de la science, de la technologie, de l'écologie et des marchés financiers, est désormais mondial : on le mesure à l'accroissement des échanges de biens et de services, à la perméabilité des frontières, à la vitesse des informations parcourant la planète. Les villes (dans lesquelles vit la majorité des habitants) sont le cadre privilégié de ces mutations dont les conséquences nous sont largement inconnues. Elles constituent le laboratoire des forces nouvelles en mouvement qui génèrent leurs propres difficultés. Les paramètres essentiels de la décision urbaine sont à la croisée de deux impératifs : cohésion sociale et écologie politique. C'est la recherche de cet équilibre qu'exprime la notion de « développement durable ».

Plus précisément, dans quels domaines cette démarche peut-elle s'exprimer ?

- **P.A.** : Dans un monde où la mobilité ne va cesser de croître, l'innovation dont seront capables certains territoires urbains plus que d'autres définira leur attractivité et leur potentiel de développement. Les champs de cette innovation urbaine sont très vastes, on a commencé à peine à les explorer. On peut les regrouper en trois grands registres : la production de services nouveaux ou de meilleure qualité (sécurité et tranquillité publique, égalité des chances, lutte contre les exclusions, santé, prise en charge de la dépendance...); le cadre de vie et la convivialité (transport, traitement des espaces publics, déchets, réduction des nuisances ●●●

Développement économique et innovation urbaine sont-ils systématiquement liés ?

- **Pierre Albertini** : Ma conviction est que, de plus en plus, l'un et l'autre seront intimement liés. C'est le fruit, tout à la fois, de l'évolution de l'économie moderne et de l'importance croissante du fait urbain. Aujourd'hui - et plus encore demain -, l'informatique, les biotechnologies, l'information et la communication sont devenues les vecteurs du développement économique. On prétend même que nous serions entrés dans l'« économie de la connaissance », comme si les générations précédentes étaient ignorantes ! Au-delà de la mode, ce qui affecte nos sociétés, c'est un formidable effet de dimension, d'ouverture et de compétition. La mondialisation est une réalité, même



Pierre Albertini est maire de Rouen et député. Il préside le Comité d'orientation du Plan Urbanisme Construction Architecture du ministère de l'Équipement.

●●● et de la pollution atmosphérique...); et enfin le rayonnement et le sens de l'accueil (de la création culturelle au tourisme, de la mise en valeur du patrimoine, ancien et contemporain, à l'esprit d'entreprise...). Dans tous ces domaines, l'atout des villes est de constituer un réseau vivant d'acteurs proches. L'innovation et la créativité ne se partagent pas. Sur un territoire fertile, elles deviennent contagieuses.

En tant que maire de Rouen, comment percevez-vous la question de la « créativité » dans le cadre de l'aménagement ou des transports, par exemple ?

- P. A. : Pour moi, la question de la « créativité », donc de la mobilisation du potentiel de Rouen, est inséparable d'une vision de la ville et de son devenir à quinze ou vingt ans. Cela conduit à poser deux grandes questions : tout d'abord, quelles fonctions, aujourd'hui trop faibles, méritent d'être renforcées ? Ensuite, sur quels territoires ce développement urbain peut-il s'accomplir ? Il ne s'agit pas tant d'y répondre à l'échelle municipale, d'évidence trop étroite, mais à celle de l'aire d'attraction de Rouen (500 à 600 000 habitants, soit la plus importante du bassin parisien, la capitale exceptée). Autant dire que la première manifestation de notre créativité collective serait d'inscrire dans la complémentarité la relation entre ville dense et périphérie. La création d'une communauté urbaine pour laquelle je milite fournirait une telle approche : ce serait aussi un moyen plus efficace de lutter contre un étalement urbain générateur de coûts et destructeur de lien social.

Plus concrètement (et pour ce qui dépend plus directement de la ville), les espaces de créativité ne manquent pas. Le premier concerne la greffe nécessaire entre le centre et les « quartiers sensibles » dans lesquels vivent 15 % des Rouennais : toutes les occasions d'échanges et de redécouverte doivent être saisies, du désenclavement par les transports collectifs à l'implantation de grands équipements (parcs, médiathèque). Nous aurons gagné notre pari lorsque les jeunes, Français de souche ou d'immigration récente, se sentiront porteurs de l'avenir de Rouen. Le deuxième espace de créativité est la reconquête des friches portuaires et ferroviaires et la réconciliation de l'agglomération avec son fleuve : il y a là non

seulement une opportunité de reconstruire un morceau de ville dans la diversité des usages, mais aussi par l'implantation d'une nouvelle gare, d'améliorer la relation avec Paris. Enfin, le partage pacifique de la ville, assis sur un socle de valeurs communes et sur une politique de déplacements et de stationnement volontariste, n'est-il pas le but même de l'action municipale ? Le « passeport citoyen » que je viens de rédiger s'inscrit dans cette perspective, j'espère que nous saurons la saisir.

Vous présidez également le Comité d'orientation du Plan Urbanisme Construction Architecture. Quelle est la place de la créativité dans la recherche urbaine française actuelle et dans quels domaines pourrait-elle davantage s'exprimer ?

- P. A. : La recherche urbaine française est évidemment perfectible, même si le PUCA est aujourd'hui un cadre reconnu par les divers acteurs. D'une manière générale, la créativité peut toujours être améliorée sous l'angle des méthodes et des contenus. Ainsi les appels à projets du PUCA doivent-ils s'efforcer de mieux mesurer les nouvelles attentes de nos concitoyens, en termes de modes de vie et de recherche de repères et de valeurs. Le croisement de plusieurs disciplines est, à cet égard, essentiel. Une plus grande ouverture aux préoccupations des collectivités locales (villes et régions notamment) est également à favoriser, sans oublier la confrontation européenne qui demeure notre matrice. Tout ce qui peut éclairer les choix futurs est à encourager.

propos recueillis par Pierre Gras

Renouveler la démocratie par la créativité ?

mais pas toutes – ont mis en place des procédures originales de concertation qui font largement appel aux technologies modernes de communication. D'autres villes ont mis à la disposition des habitants des « budgets participatifs » qui leur permettent d'organiser le débat local, de faire réaliser des expertises contradictoires et indépendantes, de financer de petites réalisations, voire de préparer de véritables contre-projets...

Pour un bilan critique des expérimentations

Mais le bilan critique de ces expérimentations reste à établir. Michel Bonetti explique en premier lieu ce qui, selon lui, pourrait contribuer à dissiper les réticences de ceux qui, parmi les élus, les professionnels... et même les citoyens, sont persuadés que la participation des habitants est soit une trop lourde charge pour de maigres résultats soit un leurre politique – car le pouvoir de décision revient en définitive aux élus de la République. Il s'efforce d'éclairer les méthodes grâce auxquelles on peut imaginer obtenir des résultats significatifs dans une démarche à la fois complexe et de longue haleine. De son côté, Pierre Mahey, acteur et « théoricien » de longue date de la participation, soutient l'idée selon laquelle la participation des habitants est elle-même un « facteur d'innovation », qui dépend largement des conditions dans lesquelles elle est pensée, organisée, vécue... et qui ne doit pas nécessairement se limiter à l'urbanisme.

L'expérience de la Ville de Nantes est particulièrement édifiante dans ce domaine. Jean-Marc Ayrault, son maire depuis 1989, a engagé une démarche de longue durée, selon laquelle « chaque Nantais doit pouvoir toucher du doigt la vie politique locale », sans le filtre d'une organisation complexe. Ce principe a été constamment réaffirmé même s'il fait encore débat. Nantes fait ainsi figure aujourd'hui de « pionnier durable » dans ce domaine : la Ville a créé récemment un « conseil pour la citoyenneté des étrangers » qui pourrait bien faire école... Car dans ce domaine aussi, les villes sont appelées à innover : il y va peut-être, à plus ou moins court terme, de la viabilité de la démocratie participative et de la vivacité du lien social dont chacun reconnaît aujourd'hui la nécessité. C'est dire si l'un ou l'autre nous manquent parfois cruellement.>

Pendant les Trente Glorieuses, l'urbanisme a répondu à l'urgence et il s'est fait avec l'appui (ou sur injonction) de l'État. La période actuelle est différente : la décentralisation est une réalité et le rôle du marché est devenu capital, si l'on peut dire. Si elles veulent trouver une clientèle, les opérations d'urbanisme doivent offrir des formes urbaines diversifiées et faire appel au secteur privé, tant au niveau des financements que des opérateurs. Les contenus des projets, les « tours de table » qui les financent, les procédures qui les encadrent ont ainsi beaucoup évolué.

Mais du même coup, la durée et la complexité des projets d'urbanisme, la multiplicité de leurs acteurs et la diversité de leurs impacts ne facilitent guère l'appropriation de ces projets par leurs futurs « usagers ». Afin d'y parvenir, certaines autorités locales –



Renouveler la démocratie par la créativité ?

Participation des citoyens : comment dépasser les blocages ?

→ PAR MICHEL BONETTI

La participation des usagers à la conception des projets urbains est devenue l'un des leitmotivs des politiques locales face aux difficultés que rencontre la démocratie représentative. Pour autant, de nombreuses réticences s'expriment à son propos, tant de la part des élus que des professionnels, voire des citoyens. Michel Bonetti s'efforce ici d'éclairer les méthodes grâce auxquelles on peut imaginer obtenir des résultats significatifs dans une démarche à la fois innovante et de longue haleine.

Les responsables politiques et les professionnels ont une attitude assez frileuse vis-à-vis de la participation des habitants à la conception des projets urbains. Les premiers craignent la remise en cause de leur légitimité et de leur pouvoir de décision et le développement de contre-pouvoirs ; les seconds la perçoivent comme une critique de leurs compétences.

Les difficultés de développement des processus de participation

Plutôt que favoriser le développement d'une culture de la participation, là comme dans bien d'autres domaines, l'État a multiplié les dispositifs institutionnels (conseils de concertation locale, conseils de quartiers, etc.) qui n'ont bien souvent qu'un rôle formel. Sans parler du véritable scandale que représentent les enquêtes publiques, qui évacuent tout débat et ne recueillent que les doléances de citoyens les mieux informés et disponibles aux rares heures d'ouverture des bureaux. Cette frilosité se paie très cher, car elle contribue largement à la multiplication des procédures contentieuses, qui entraînent le blocage ou la remise en cause de nombreux projets. Faute de pouvoir exprimer

leurs attentes et de pouvoir débattre de décisions qui les concernent directement, les citoyens n'ont d'autres recours que de saisir la justice, et ce mouvement risque de s'amplifier.

On peut aussi comprendre la réticence des élus et des professionnels, car bon nombre d'entre eux ont été échaudés par des expériences de participation désastreuses, qui se sont éternisées pendant des mois, voire des années, entraînant un développement des conflits entre les acteurs au lieu de favoriser la recherche de compromis. Ces échecs sont également liés aux positions extrêmes de certains courants militants qui estiment que les habitants sont les seuls à détenir la vérité. Ce faisant, ils remettent effectivement en cause la légitimité de la démocratie représentative et tendent aussi à réduire les professionnels à un rôle de traducteurs techniques de la volonté d'habitants censés incarner l'intérêt général.



Michel Bonetti, sociologue, est chef du Laboratoire de sociologie urbaine générative au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Il a publié notamment *La participation des habitants* (Recherche Sociale n°158, avril-juin 2001).

Des réactions défensives

Ces expériences malheureuses, qui contribuent à renforcer les réactions défensives des élus et des professionnels, sont liées à l'absence de maîtrise des processus de participation, à la faible culture des acteurs dans ce domaine, à la confusion qui prévaut souvent dans leur mise en œuvre et à l'absence d'inventivité dans les méthodes. Tout le monde considère que la réalisation d'infrastructures urbaines ou de programmes de construction nécessite une grande rigueur et une forte technicité, faisant appel à de multiples savoirs et savoir-faire. Mais curieusement, l'organisation de la participation des citoyens à la conception des projets, qui est pourtant un processus complexe, apparaît comme une activité banale, maîtrisable par tout le monde, se réduisant à l'organisation de réunions publiques. Le développement de la démocratie participative est considéré comme un phénomène spontané qu'il suffirait de décréter pour qu'il se réalise. En réalité, la démocratie s'organise, se construit à travers la mise en place de démarches aussi rigoureuses qu'innovantes.

La participation des citoyens comme processus de construction de la société

La participation des citoyens à l'élaboration des projets urbains ne se limite pas à la prise en compte de leurs attentes pour améliorer le contenu de ces projets. À travers l'organisation de débats publics et le développement des échanges avec les responsables politiques et les acteurs profes-



sionnels, les démarches de participation permettent aux citoyens de comprendre les problèmes et les enjeux, de prendre conscience des difficultés techniques et des contraintes économiques.

Ces échanges permettent également l'expression des conflits qui sous-tendent les relations entre les groupes sociaux et de réguler ces tensions. Ils contribuent à « fabriquer la société », car celle-ci n'est pas une donnée immuable, elle se construit et se reconstruit chaque jour, à travers le développement des relations entre les citoyens et les responsables politiques et les représentants des pouvoirs publics. Ceux-ci ne gèrent pas seulement les villes, mais contribuent à structurer les relations sociales qui s'y déploient et à façonner l'espace politique local. L'essence du politique réside dans cette médiation des relations sociales et dans cette régulation continue du fonctionnement social urbain.

Une nouvelle forme de gouvernance des services publics

La participation constitue une nouvelle forme de gouvernance, à travers laquelle les élus non seulement consultent les citoyens, mais les associent aussi étroitement aux processus de décision. Mais c'est aussi un nouveau mode de fonctionnement des services publics qui est en jeu. Leur rôle traditionnel était d'assurer le développement urbain et de fournir des services aux citoyens, en fonction des orientations définies par les élus. Ils ont longtemps disposé d'une large autonomie, car ils remplissaient cette mission en se basant sur leurs propres critères de pertinence, en choisissant des modes d'action répondant certes aux attentes des élus, mais fondés sur leurs propres conceptions.

Il leur faut désormais jouer un rôle de médiation entre les élus et les citoyens pour concevoir des modes d'action conformes aux orientations des élus, mais prenant en compte les attentes des citoyens. Ces derniers ne sont plus de simples destinataires passifs de l'action des services publics, placés en extériorité par rapport au fonctionnement de ces services. Ils interfèrent dans les processus de décision et participent de fait au fonctionnement des services en faisant part de leurs demandes et de leurs appréciations. Les responsables et les agents des services publics doivent être à l'écoute de ces demandes et les prendre en compte. Ils doivent donc gérer les interactions entre les élus et les citoyens et développer ●●●



●●● des relations avec ces derniers, ce qui complique singulièrement leur tâche et constitue une véritable révolution culturelle.

Clarifier les enjeux et les règles de la participation

Avant d'élaborer un projet et d'engager un processus de participation, il nous paraît nécessaire de faire une analyse du fonctionnement social urbain pour mieux connaître les modes d'usage des espaces susceptibles d'être affectés par le projet, les pratiques sociales qui s'y déploient ainsi que les problèmes et les attentes des usagers. Ceci permet d'orienter la conception des projets de manière à prendre en compte ces attentes, préserver les pratiques qui structurent le fonctionnement social, et d'anticiper les problèmes que le projet peut générer.

Lorsqu'un projet est fondé sur une compréhension fine du fonctionnement social urbain, la participation des habitants à son élaboration aboutit généralement à la validation des orientations qui le sous-tendent. Cette analyse préalable permet également de prendre en compte les attentes des usagers qui ne seraient pas impliqués dans le processus de participation, et d'éviter les dérives que peuvent entraîner les débats publics, qui peuvent entraîner une focalisation des revendications des usagers sur des questions secondaires et oblitérer les enjeux majeurs.

Un mode d'exercice de la démocratie représentative

La démocratie participative est souvent conçue comme concurrente, voire opposée à la démocratie représentative par les militants associatifs, qui considèrent que le point de vue des citoyens doit prévaloir

dans les processus de décision. Pour notre part, nous considérons que l'on peut concevoir des dispositifs de participation respectueux des principes fondant la démocratie représentative. Plus profondément, les démarches de participation peuvent être conçues comme des modes d'exercice privilégiés de la démocratie représentative.

Dans cette perspective, les élus restent maîtres des décisions ultimes, car ils assument la responsabilité politique du devenir des villes et la responsabilité économique de la réalisation des projets. Il leur appartient également de définir les orientations générales dans lesquelles s'inscrit l'élaboration des projets, ce qui peut aller jusqu'à fixer des principes non négociables qui engagent leur responsabilité. Mais ils doivent expliciter les fondements de leurs positions et accepter d'en débattre. Les élus définissent ainsi le cadre, les limites et les modalités des processus de participation et sont les garants de leur mise en œuvre. Le rôle des professionnels consiste davantage à organiser cette mise en tension et cette articulation entre les orientations définies par l'instance de décision et l'expression des attentes des citoyens. Ils doivent adopter une posture visant à rechercher des solutions conformes aux orientations définies par les élus et répondant aux attentes majeures exprimées par les citoyens. Mais il appartient toujours aux élus de décider des changements.



La légitimité des citoyens et la critique des projets

Dans ce processus, les citoyens disposent d'une légitimité pleine et entière pour exprimer leurs difficultés et leurs désirs et exiger qu'ils soient pris en compte. Ils peuvent aussi exprimer un point de vue critique sur les propositions qui leur sont faites. Bien qu'ils puissent parfois suggérer des propositions intéressantes de modification des projets, leur légitimité reste limitée dans ce domaine. C'est essentiellement aux professionnels qu'il appartient de trouver des solutions en réponses aux attentes exprimées, en particulier en matière de méthode. Ils ne sont donc pas libres d'élaborer des projets fondés sur leurs propres conceptions. Mais ils ne sont pas pour autant réduits à un rôle de « traducteurs » passifs des propositions exprimées par les citoyens.

Il ne s'agit pas pour eux de se plier aux exigences des citoyens, mais de s'efforcer de prendre en compte leurs attentes, ce qui exige de leur part une grande capacité d'écoute. Mais il leur faut aussi accepter de soumettre leurs propositions à la critique, ce qui est souvent psychologiquement difficile. Comme ils doivent opérer une médiation entre les décideurs et les citoyens, leur rôle est complexe, car ils peuvent être pris dans les contradictions entre les orientations définies par les uns et les attentes exprimées par les autres. Leur rôle consiste précisément à gérer ces contradictions de façon créative et à rechercher des ajustements et des compromis satisfaisants entre des positions parfois peu compatibles.>

interview



Pierre Mahey :

« La participation des habitants est un facteur d'innovation »

Fort de nombreuses années d'expérience et de démarches menées dans les agglomérations françaises ou étrangères, Pierre Mahey développe ici son point de vue sur la capacité d'innovation et de créativité des habitants dans le cadre de démarches participatives. Il évoque notamment les conditions nécessaires pour que le débat s'organise vraiment et produise des effets sur l'implication des citoyens dans la vie publique.

La démocratie participative comporte-t-elle des « gisements de créativité » et, si oui, lesquels ?

- **Pierre Mahey** : Il faut clairement contester le principe parfois développé selon lequel la participation est un passage obligé, mais sûrement pas un endroit où l'on va trouver de l'innovation ! Les lieux de participation sont bien des lieux de créativité et d'innovation. Ce sont des espaces publics de débat où l'intelligence collective s'exprime et se révèle plus forte que la somme des intelligences individuelles. Il existe un certain nombre de conditions dans lesquelles cette intelligence collective peut émerger, notamment les modalités d'organisation, la communication qui s'y attache, le déroulement même de la réunion, la manière dont elle est conçue... Or, la plupart du temps, on en reste à une approche didactique et consensuelle des choses, à laquelle les habitants ne sont que trop habitués.

Quelles sont, plus précisément, les conditions pour que la participation produise des résultats innovants ?

- **P. M.** : Il faut rassembler un public suffisamment différent (du point de vue des classes sociales, des territoires, des fonctions, etc.), de telle façon que les personnes ainsi réunies parviennent à coproduire une pensée diversifiée. Il s'agit ensuite de mettre en place des outils de présentation et de représentation adéquats, car ce sont des ingrédients de débat en eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire qu'ils soient très sophistiqués, mais ils doivent être adaptés au sujet et au terrain. Ils doivent permettre d'inscrire les personnes et les projets dans la réalité. Il convient ensuite de croiser efficacement ces outils. Infléchir la production des techniciens (cartes, plans,

chiffres, simulations...), c'est pratiquement impossible. Il vaut mieux, au contraire, que les habitants se saisissent eux-mêmes des outils existants et se forgent leur propre représentation, plus ouverte et plus sensible que celle qui leur est généralement proposée. La forme de l'« atlas urbain », avec ses strates multiples d'informations et de regards, nous semble particulièrement adaptée au dialogue, au regard des expériences menées dans l'agglomération grenobloise, à Échirolles, Fontaine et Pont de Claix, notamment.

Vous proposez un atelier « off » lors de la prochaine rencontre des agences d'urbanisme à Dunkerque. Quels en sont la forme et l'objectif ?

- **P. M.** : La proposition de l'Adels (1), en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, consiste à tester des manières d'exprimer des points de vue différents autrement que par un vote, sous la forme d'un *workshop*. L'objet même de cet atelier est le processus de codécision. Il s'agit d'inventer un mode de représentation de la ville qui soit adapté au débat, à partir d'exemples issus des territoires, et d'élaborer des solutions grâce à un cheminement collectif. Pour y parvenir, il faut dépasser certains blocages traditionnels, comme la structuration de la sphère technique, cloisonnée et hiérarchique, ou l'échelle réduite à laquelle on travaille. Actuellement, on n'est pas du tout au bon niveau, du point de vue des moyens de communication et des modalités d'organisation, si l'on considère que la participation des habitants est l'un des rares moyens - sinon le seul - de dépasser les limites de la démocratie représentative et le manque d'implication des citoyens dans la vie publique. Voilà ce que nous souhaitons construire avec les participants : inventer de nouvelles formes de représentation et repousser les limites du débat public...

propos recueillis par Pierre Gras

↓
Pierre Mahey, architecte, anime l'agence Arpenteurs.

NOTE

↓
(1) Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale. Elle publie notamment la revue *Territoires*.



Renouveler la démocratie par la créativité ?

Dialogue citoyen : l'expérience nantaise

→ PAR LUC STÉPHAN



1996-2006 : les comités consultatifs de quartier nantais ont dix ans. Une décennie d'expérience originale de la démocratie au quotidien, dont on peut tirer quelques enseignements sans pour autant donner de leçons. Cette démarche à la fois pragmatique et fondée sur l'expérience aboutit à des inflexions et à des approfondissements toujours utiles à l'exercice de la démocratie. Ou quand la créativité s'attache à renouveler les liens sociaux et politiques dans la ville...

Dès l'origine, Nantes a pris le parti d'avoir une démarche pragmatique et généraliste dont l'objectif politique est le développement du lien social entre les habitants. Le dialogue citoyen s'adresse à tous. Si tout le monde ne participe pas aux différentes rencontres proposées, chacun doit savoir qu'il y a sa place. En ce sens, la démarche nantaise a été pensée comme un droit nouveau qui s'adresse à tous les citoyens de la ville.

Le dispositif nantais a fortement évolué au cours de ces dix années, mais il reste fidèle aux principes initiaux : développement du lien social et de la relation de proximité, ouverture à tous, recherche de l'expression de l'intérêt général. En 1989, l'arrivée de Jean-Marc Ayrault à la tête de la municipalité marque un tournant dans le développement de Nantes et la relation aux habitants. La Ville expérimente les premières formes de participation dans



Luc Stéphan est directeur de la Mission citoyenneté et territoires à la Ville de Nantes.



le cadre de trois dossiers majeurs : la politique de développement social urbain, la révision du POS et la réalisation de la seconde ligne de tramway.

Forte de cette première expérience, la mairie décide de structurer le territoire en onze quartiers pour favoriser la mixité sociale et urbaine. Ces quartiers deviennent les territoires privilégiés du dialogue citoyen avec l'arrivée d'élus de quartier et la mise en place des équipes de quartiers. Proches du mode d'intervention des DSU, ces équipes soutiennent les initiatives des associations et des habitants, coordonnent le partenariat local et effectuent le lien entre les habitants, les élus et les autres professionnels (directions municipales, Conseil général, bailleurs sociaux...). Elles ont aussi en charge l'animation du dispositif participatif. Cette organisation permet un suivi au plus près des attentes des quartiers par un aller-retour entre les directions centrales et les équipes territoriales. La crédibilité du dispositif tient tout autant à la réalisation

concrète des projets qu'à la qualité du dialogue.

Un dispositif ouvert à tous

Pas de tirage au sort, pas d'élections ou de désignations de représentants : Nantes a choisi un système ouvert. Comme le souligne Jean Marc Ayrault, « chaque nantais doit pouvoir toucher du doigt la vie politique locale », sans le filtre d'une organisation complexe. Ce principe est constamment réaffirmé même s'il fait débat. En effet, la motivation pour participer à la concertation va de pair avec la manière dont on habite la ville : plus vous êtes « installé », plus l'envie de participer est forte. Dans les comités consultatifs de quartier, on constate donc une surreprésentation des anciens et des propriétaires et une quasi-absence des jeunes et des hommes actifs. Or dans une ville en forte croissance (+10 % de population entre deux recensements), on doit s'efforcer d'aller « chercher » tous les publics. C'est pourquoi, en 2003, a été créé le Conseil nantais de la

jeunesse et, l'année suivante, le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers (*lire ci-contre*) puis, plus récemment, les Ateliers du développement durable. La question des publics n'est pas simple : 3 500 personnes sont inscrites dans les comités consultatifs de quartier et le nombre de nantais qui, chaque année, assistent au moins à l'une des 450 réunions de concertation, est estimé à 10 000. Comment intéresser de nouvelles personnes ? Comment disposer d'une variété suffisante d'opinions et de positions ? Les équipes de quartier testent de nouvelles formules de relations citoyennes à travers de « petits-déjeuners de cages d'escaliers », des balades urbaines, des visites sur sites... Ce n'est pas le nombre d'habitants concernés qui compte obligatoirement, mais plutôt la diversité et la qualité des échanges.

Instaurer une relation de confiance

« On nous écoute, mais on ne nous entend pas », « tout est ficelé ●●●



●●● d'avance», «c'est de la communication pas de la concertation »... : nous n'échappons pas aux critiques habituelles, inhérentes à tout débat sur les questions d'urbanisme dès que sont en jeu les places de parking, le prix du foncier ou les espaces verts. Seule une réelle confiance entre la municipalité et les citoyens permet d'éviter ce « procès en manipulation ». La position de la Ville de Nantes est sans ambiguïté : les comités sont consultatifs et le pouvoir de décision revient au conseil municipal. Les réunions sont présidées par les élus de quartier. En revanche, la création d'un groupe de travail spécifique peut être demandée par les habitants. Le cadre de discussion est donc volontairement souple et adaptable. L'objectif politique n'est pas seulement d'organiser le face à

face entre les habitants et les élus. Il est surtout de favoriser le lien social entre les habitants, et d'éviter le plus possible l'effet « Nimby » et la défense des intérêts particuliers.

La ligne de conduite est bien de partir des situations individuelles pour permettre aux habitants d'appréhender la vision globale de l'évolution de la ville et de la métropole. Le terme « conseil de quartier » ne signifie pas que l'on débattre exclusivement « du » quartier. L'aménagement d'une rue doit permettre de faire passer le message du Plan de déplacements urbains, la création d'une médiathèque offre la possibilité d'un échange sur la lecture et le lien avec les enfants du quartier, etc. La préoccupation constante est de diversifier les débats en proposant des sujets sociaux sur l'éducation, la parentalité, la place des personnes âgées, l'animation des quartiers. En 2004, l'augmentation constatée de la prostitution suscitait de fortes récriminations de la part des riverains. Des réunions spécifiques entre les riverains, les associations et la police ont permis de faire baisser les tensions. Des groupes de travail sur la parentalité ou la santé sont mis en place dans les quartiers d'habitat social et permettent aux mères de famille d'échanger entre elles et avec les représentants des institutions.

Une expérience qui demeure originale

Cette extension du domaine de la concertation vers le dialogue citoyen constitue sans doute la réelle originalité de l'expérience nantaise. Les questions sociales peuvent aussi être débattues avec les habitants, même si la municipalité n'a pas réponse à tout. Sans se faire d'illusion sur un improbable consensus, le pari est celui de l'intelligence citoyenne -

c'est-à-dire la capacité à écouter, échanger, débattre, accepter le point de vue de l'autre, tout en gardant ses convictions et ses objectifs. La confrontation des idées fait partie du jeu. Un exemple simple : les riverains et les commerçants n'ont pas les mêmes approches de l'aménagement d'une place, et la Ville, après avoir consulté chacune des parties, se positionne en arbitre entre le développement commercial et la qualité de vie des habitants. Ce dispositif fête ses dix ans et il doit à nouveau évoluer pour s'adapter à l'évolution urbaine et à celle des citoyens. La nouvelle frontière est celle de la métropole. La Communauté urbaine de Nantes s'inscrit dans le dispositif de concerta-

tion et participe pleinement à la présentation et aux échanges sur les projets urbains, les transports et l'environnement. Elle a mis en place les « ateliers de déplacement » qui constitue un groupe qualitatif sur les données comportementales en matière de transports urbains. Mais la question des échelles est complexe : si la révision du Plan local d'urbanisme a permis un débat concret et animé dans chacun des quartiers, le débat sur le Schéma de cohérence territoriale n'a intéressé que les initiés et les institutionnels...

Le second chantier entrepris réside dans le suivi et le « retour » fait aux habitants de leur apport dans le processus de

concertation. Le débat a-t-il fait évoluer le projet ? Il faut accepter de reconnaître les bénéfices du dialogue citoyen. Pour l'équipe municipale, il ne s'agit donc plus seulement de faire passer le projet, et, pour les habitants, d'infléchir la position municipale. Le défi est d'accepter ensemble que, de l'information à l'élaboration commune de certains projets, les différentes étapes du dialogue permettent une compréhension commune de l'évolution de la ville. >



→ Le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers

Créé à la fin 2003, le Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers a pour objectif de favoriser l'expression des 8 500 étrangers non issus de la Communauté européenne et résidant à Nantes, de coproduire une politique d'accueil et d'intégration des populations étrangères et de favoriser l'accès aux droits. Les travaux du CNCE font l'objet de recommandations au conseil municipal. Ce conseil est composé de trois collèges : un collège étrangers, composé de quarante habitants nantais de nationalité étrangère, un collège de dix élus et enfin un collège d'organismes invités appelés à siéger en tant qu'experts. Les membres étrangers ont été sélectionnés sur candidature en fonction de leur nationalité, de leur ancienneté à Nantes et de leur lieu de résidence. Les débats ont lieu en commissions thématiques (accueil information, logement, santé, coopération internationale, éducation-relation aux familles, etc.). Ils ont permis d'auditionner les représentants des institutions et des services de l'État (ANPE, office HLM, le service des étrangers de la préfecture, etc.) sur les problèmes spécifiques rencontrés par les étrangers. Le CNCE a pris l'initiative d'élaborer un livret d'accueil des étrangers à Nantes. Ses membres participent de façon privilégiée à de nombreuses manifestations comme le Forum des droits de l'homme. Ils sont également impliqués dans l'« agenda 21 » nantais. L'expérience du CNCE est très récente et demande à être approfondie pour répondre à des questions très concrètes comme les équivalences de diplômes, mais aussi pour diffuser auprès des Nantais tout l'apport des autres cultures qui s'expriment dans leur ville.



Transformer la ville par la création artistique



Entre repli communautaire et ouverture multiculturelle, elles cherchent leur voie et s'inventent de nouvelles identités, à partir des éléments parfois conflictuels des patrimoines de leurs habitants. Nées de l'altérité, de la mise en tension et parfois de la confrontation, les nouvelles cultures urbaines peuvent être le symbole d'une cohésion et d'une fierté collective retrouvées.

La place des nouvelles cultures urbaines

En effet, comme le souligne Jean Hurstel, dont l'expérience des « banlieues d'Europe » est approfondie, « la culture est un élément central d'une politique urbaine, la circulation sanguine, l'énergie vitale, qui fait lien entre la ville bâtie, la ville publique, la ville entreprenante, la ville solidaire, la ville multiculturelle et la ville participative ». C'est aussi l'avis de Françoise de Veyrinas qui, parlant de Toulouse, explique que « dans les quartiers de la politique de la ville, la culture est au service d'un projet social qui rend les habitants acteurs du projet de développement. »

Certaines villes ont mis à la disposition des créateurs et des habitants des espaces industriels délaissés pour y accueillir des activités artistiques ou culturelles qui avaient du mal à trouver leur place dans les lieux et les structures classiques. D'autres encouragent les cultures urbaines originales nées dans leurs quartiers. Beaucoup d'autres soutiennent les réseaux associatifs et culturels qui contribuent à créer et renforcer le lien social. D'autres villes enfin savent créer des « événements » qui rassemblent leur population dans de puissantes manifestations collectives. Toutes ces initiatives ont pour résultat de mettre en valeur la capacité d'innovation locale, de renforcer la solidarité territoriale, mais aussi de valoriser la ville à l'extérieur.

La mondialisation aidant, les villes européennes attirent de plus en plus d'immigrants et concentrent toutes les cultures du monde.

Claude Renard décrit longuement ces « nouveaux territoires de l'art » qui peuplent désormais, de friches industrielles en « espaces de création », les agglomérations françaises. Elle précise : « Ces initiatives de démocratie locale contribuent largement à l'aménagement urbain dans plusieurs de ses dimensions et participent à l'attractivité de la ville, du local à l'international. » Philippe Foulquier, qui est à l'origine de l'un d'entre eux – La Belle de Mai à Marseille, dont il dirige toujours la destinée –, soutient pour sa part que « c'est en toute liberté que les artistes doivent participer à la construction du projet culturel ». Vincent Feltesse, maire de Blanquefort, revendique également le droit à la « résistance culturelle » des élus et un certain volontarisme de l'action publique dans ce domaine. Enfin, Marie-Ange Brayer se livre à un brillant éloge de l'architecture, « une pratique toujours en mouvement, qui devrait être en avance sur les transformations de la société ». L'ensemble de ces points de vue forme une analyse très actuelle des courants et mouvements à l'œuvre dans la reconfiguration culturelle et créative des villes.>



Transformer la ville par la création artistique



Quel devenir pour les nouveaux territoires de l'art

→ PAR CLAUDE RENARD

Depuis plusieurs années, les artistes investissent des lieux vacants dans les villes pour y développer de nouvelles formes de coproductions culturelles et artistiques. Ces initiatives de démocratie locale contribuent à la créativité de l'aménagement urbain et participent à l'attractivité de la ville, du local à l'international...

Il existe des freins institutionnels, techniques, financiers, économiques qu'il faut lever, mais les freins les plus importants sont peut-être culturels. Le renouvellement culturel serait donc un des points de passage du renouvellement urbain, l'une des clefs d'une mise en œuvre plus rapide et plus efficace. Entreprendre plus délibérément cet effort culturel, ce qui demande des modes et des formes d'action très diversifiés, est sans doute l'exigence première d'aujourd'hui » (1). Et si les acteurs culturels, les artistes, la société civile à l'initiative des « nouveaux territoires de l'art » étaient les porteurs de ce renouvellement culturel ?

à lever quelques-uns de ces « freins culturels ». Ce sera l'occasion de confirmer le constat d'un mouvement irréversible, mais fragile, précaire, qu'il faut accompagner pour veiller sur les évolutions les plus significatives, les faire connaître, aider à leur mise en réseau, à leur expression, et contribuer, comme le dit P. Henry, universitaire membre du réseau Autreparts, à « une utopie concrète pour un avenir encore en friche ».

Quels nouveaux territoires ?

Depuis plusieurs années, des artistes investissent des lieux pour y déve- ●●●

Le thème de la prochaine rencontre des agences d'urbanisme à Dunkerque et les témoignages des élus, des opérateurs, des artistes, des professionnels qui animeront l'atelier consacré à ces « nouveaux territoires » contribueront certainement

↓
Claude Renard est chargée de mission « Nouveaux territoires de l'art » au sein de l'Institut des villes.





●●● lopper de nouvelles formes de coproductions culturelles et artistiques. Ces projets, qui reposent généralement sur une occupation temporaire des lieux, sont souvent accompagnés par des collectivités territoriales qui y trouvent un double avantage : l'utilisation éphémère de locaux vacants comme les friches urbaines, mais aussi la possibilité de faire émerger de nouveaux espaces de productions artistiques à l'échelle de la ville, de l'agglomération, de la région, voire de l'Europe. Ces initiatives de démocratie locale contribuent largement à l'aménagement urbain dans plusieurs de ses dimensions et participent à l'attractivité de la ville, du local à l'international.

Les acteurs de ces projets pluridisciplinaires et interactifs questionnent les évolutions artistiques, mais aussi les décisions politiques, économiques et sociales. Quelle société urbaine voulons-nous pour demain ? Quelle participation des habitants au futur de leur territoire ? Comment réduire la fracture entre l'art et les cultures de la cité ? Il s'invente dans

ces lieux une interculturalité qui n'est ni la valorisation des cultures que l'on aurait tendance à « folkloriser » ni le simple métissage ; c'est un combat, un principe actif de la démocratie culturelle, une rupture avec ce qui fondait la démocratisation culturelle en France depuis André Malraux. L'appellation « Nouveaux territoires de l'art » (NTA) mérite elle-même quelques précisions. En réalité, ces lieux souvent chargés d'histoire(s) ne sont pas nouveaux, mais ils développent des formes, des processus et des méthodes nouvelles. Ils n'ont pas vocation à s'inscrire dans des limites territoriales administratives : au contraire, ils invitent à l'ouverture et sont à la fois transdisciplinaires, transfrontaliers transculturels, transgénérationnels... Il s'agit du travail de l'art dans la cité : l'art n'est plus magique, il se donne à voir. Cette nouvelle posture des artistes permet d'entretenir une relation différente avec les populations, de rompre avec les pratiques sectorielles pour privilégier une vision transversale interpellant tour à tour les logiques économiques, la cohésion socia-

le, les enjeux urbains et patrimoniaux, et aussi le pilotage et les prises de décision de l'action publique.

Nouveaux outils

Ces lieux créent de nouvelles médiations et de nouvelles modalités participatives qui sont indispensables à la vie de la cité. Ils inventent aussi des outils de gestion plus collectifs et nous questionnent sur la place nécessaire et continue de la « maîtrise d'usage », aux cotés de la maîtrise d'ouvrage, dans les projets urbains. Parallèlement, des méthodes de travail originales et des dispositifs spécifiques se mettent en œuvre au sein de l'État (désignation de chefs de file), dans les conseils régionaux (création de lignes budgétaires pour soutenir le fonctionnement des NTA), dans les départements, dans les villes (mise en place de marchés de définition, appels d'offres proposés à des équipes artistiques après repérage de friches vacantes sur le territoire, intégration de la culture aux projets de renouvellement urbain soutenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine) ou encore dans certaines agglomérations.

Il faut accompagner et capitaliser ces expériences, car elles constituent un formidable vivier d'initiatives pour l'adaptation des politiques publiques au temps vécu par les citoyens. De ce point de vue, il existe un énorme besoin de médiation entre les ministères, les élus et les porteurs de projets. Ces lieux exigent et imaginent des formes de suivi et d'évaluation partagés à expérimenter : il faut donc une certaine prise de risque de la part des collectivités locales qui sont en première ligne. Si l'on peut parler réellement d'innovation, c'est sur la base du constat de la multiplicité et de la simultanéité des fonctions portées par



ces expériences. Elle suppose en tout cas un véritable travail interministériel, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré de l'État. Ce sont les territoires et les spécificités locales fondant ces projets artistiques et culturels qui imposent la nouvelle posture d'un État « accompagnateur ».

Nouveaux enjeux et nouveaux questionnements

Ces projets culturels et artistiques en milieu urbain trouvent leur place parmi les enjeux territoriaux de la mise en œuvre des politiques publiques. Il s'agit tout d'abord de la question foncière, avec la disponibilité et la mise à disposition des équipes artistiques, d'espaces et de lieux, même de façon temporaire. Pour pouvoir étendre le principe d'occupation temporaire, il est ainsi indispensable de disposer d'une étude complète et opérationnelle (juridique, économique et d'ingénierie) sur les modes de mise à disposition.

Se posent ensuite des questions d'ordre juridique : pertinence des différentes possibilités de statut des lieux et des modes d'occupation et de gestion (coopératives, association à caractère collégial, établissement public de coopération culturelle...). Enfin, les questions d'évaluation sont importantes : établissement de diagnostics, fixation d'objectifs et définition d'indicateurs de réussite, dans une dyna-

mique de contractualisation entre partenaires. Cette approche pragmatique repose toutefois sur quelques principes : interroger conjointement le processus social et urbain dans lequel s'inscrit l'espace de projet culturel et artistique, mettre en place un comité de pilotage avec les décideurs, les habitants et les artistes, définir un chef de file. Celui-ci sera, dans chaque ministère et collectivité locale, le garant de l'accord devant les porteurs de projet et n'aura pas de fonction hiérarchique. Il convient également d'intégrer les moyens d'une évaluation partagée et continue avec des chercheurs ou des étudiants dès le démarrage du projet, créer les conditions de la mobilité, travailler

sur la mixité urbaine et sociale intégrant la diversité des cultures, exiger une citoyenneté pleine et entière pour tous ceux qui partagent le même territoire...

Le rôle des agglomérations

De nombreux projets sont à prendre en compte à cette échelle, car ils favorisent la polycentralité, l'attractivité du territoire, les solidarités. Les premières observations confirment que les agglomérations constitueront, pour les questions touchant à la culture - qu'elles aient ou non choisi d'assumer cette compétence -, un niveau d'organisation qui correspond à la fois à des impératifs de la vie urbaine et à de nouvelles cohérences de la décision culturelle. Il faut choisir entre gestion notariale et dynamique urbaine. Ainsi, l'agglomération du Grand Toulouse a-t-elle retenu dans le schéma directeur de son territoire trois « NTA » (La Grainerie, L'Usine, Mix Art Myrys) comme facteurs de développement culturel. À Valenciennes, métropole-pilote, la reconversion du site industriel du boulon, au Vieux Condé, en fabrique ●●●





Transformer la ville par la création artistique

des « arts de la rue et de la piste » est exemplaire à plus d'un titre. On peut mentionner aussi, dans le Nord, des grands projets comme la Condition publique à Roubaix, ou Culture commune à Loos-en-Gohelle, qui continuent à interroger les politiques publiques de cohésion sociale et de renouvellement urbain.

En effet lorsque des projets culturels et artistiques pertinents ne peuvent trouver ou garder leur place dans la ville ou l'agglomération, la fatigue et le découragement gagnent parfois les équipes. C'est alors l'ensemble du développement local qui est pénalisé. Il faut donc sortir des dispositifs éphémères qui empêchent toute possibilité de transformation du « droit commun » et excluent tout renouvellement issu des compétences des terrains. Il faut reconnaître le rôle de développeur urbain et social des équipes culturelles et artistiques, et même temps innover, comme à Rennes, en cherchant quelle pourrait être la pertinence d'une aide à la maîtrise d'usage avant qu'elle ne soit réduite à une « maîtrise d'usage » comme le dit justement Maud Lefloch, de la mission Repérage. Il convient également de soutenir et de faciliter l'installation dans la durée de ces lieux au cœur des politiques de cohésion sociale et de rénovation urbaine, comme à Perpignan avec La Casa musicale ou, dans l'agglomération lyonnaise, à Bron avec le projet avec la compagnie Kafig et à La Duchère avec La Horde. Ce dernier projet, grâce à ses propositions nomades, cherche avec les usagers le lieu pertinent d'un espace culturel tout au long des travaux de renouvellement urbain.

L'art contre l'exclusion

L'évolution de la forme et du fonctionnement de la ville n'est plus seulement l'apanage des urbanistes, architectes et aménageurs. Les artistes, des associations prennent part aujourd'hui, de façon non néglig-

geable, à l'organisation urbaine. Le plus souvent, ils le font en prenant appui sur des territoires et des espaces confrontés à des modifications d'usage et qui, grâce à l'art et à la culture, s'inscrivent à nouveau dans une logique d'urbanité.

Ce travail de circulation dans la ville est extrêmement important. Il s'agit à la fois de faire venir les habitants de la ville dans les quartiers, mais aussi de permettre aux populations de s'approprier le centre, le patrimoine d'une ville. Ces lieux délaissés par le travail, « de l'ouvrier à l'œuvrier », qu'ils soient situés au centre ou à la périphérie, sont des repères d'une ville en devenir. Ils conservent les noms ou les traces du travail de ceux à qui ils succèdent : Mains d'œuvre à Saint-Ouen, Mais L'usine à Limoges, RVI à LYON, Lieu Unique à Nantes, Les Abattoirs à Pau, Le Carreau de Mine en Lorraine... Mieux qu'un symbole, un espoir, à développer et à conforter (3).>

NOTES



- (1) Cf. le document « Réussir le renouvellement urbain », CDC-FNAU, nov. 2001.
- (2) Cet atelier fait écho au travail qui m'a été confié à l'Institut des villes dans le cadre de la mission « Nouveaux territoires de l'art » issue des propositions interministérielles ayant fait suite au rapport de Fabrice Lextrait (« Une nouvelle époque de l'action culturelle ») commandé par le ministre Michel Duffour en 2001. Ce rapport a été enrichi par les témoignages des participants aux rencontres de Marseille, en février 2002.
- (3) Pour en savoir plus : www.institut-des-villes.org/nta et lire l'ouvrage *Nouveaux territoires de l'art*, par Fabrice Lextrait et Fred Khan, éditions Sujet/Objet (coll. La Fabrique des Protocoles), 2005.



interview



Philippe Foulquier :

« Les artistes ont la capacité et la liberté de créer de l'avenir dans la ville »

Souvent issus de friches industrielles, de « nouveaux territoires de l'art » contribuent à redessiner le visage culturel de Marseille, celui d'une ville en mouvement qui crée son avenir sans oublier ce que fut son histoire, comme l'explique Philippe Foulquier, qui revendique la liberté de l'artiste à « créer de l'avenir ».

Quel est le rôle des artistes dans la création de l'identité de la ville ?

- **Philippe Foulquier** : Les urbanistes et les architectes ne sont plus les seuls à dessiner la ville. Les artistes aussi prennent part à l'organisation urbaine. S'ils le peuvent, c'est en toute liberté qu'ils doivent participer à la construction du projet culturel. Les projets qui se développent dans le cadre des nouveaux territoires de l'art ne cessent d'interpeller la ville. D'une manière générale, les friches industrielles qui hébergent les nouveaux territoires de l'art ont été progressivement détournées de leur vocation originelle. Leur réhabilitation est progressive : redessiner l'identité d'un lieu comme celui-là prend du temps. À Marseille, de la Belle de Mai jusqu'au port, les friches dessinent un territoire où l'on peut situer l'épicentre de la crise économique marseillaise, et comme en surplomb, l'ancienne manufacture SEITA a donné naissance à l'un de ces nouveaux territoires... Dans d'immenses espaces à reconverter, des artistes, en choisissant de s'exprimer dans de nouvelles configurations sociales, mutualisées, voire artistiques, ont commencé à retisser de la ville.

Quelle est la vocation de ces friches industrielles ?

- **Ph. F.** : Les manifestations qui se déroulent sur ces friches industrielles n'ont pas vocation à retracer l'histoire du lieu ni même à s'en inspirer, mais à lui donner une seconde vie, un nouveau souffle. La friche n'est ni un modèle ni une alternative, ce n'est peut-être finalement que l'un des mille et un exemples qui illustrent la formidable capacité des hommes à déjouer les systèmes qui les empêchent de parler. Ce qui est essentiel ensuite, c'est de transformer les paroles en actes, d'émettre des propositions pertinentes, de donner vie aux projets.

Ces nouveaux territoires de l'art sont fréquemment transfrontaliers, transdisciplinaires, transgénérationnels. L'art est-il désormais un art en mouvement, sans attaches ?

- **Ph. F.** : Les artistes sont comme des révélateurs, des « éveilleurs d'alerte ». Dans une société qui tend à se refermer sur elle-même, les premiers à ouvrir les portes et à tracer la voie sont souvent les artistes. Une ville sans artistes, c'est une ville qui meurt. Si l'art est en mouvement, il n'est pas dénué d'attaches. D'ailleurs, la plupart des grands artistes finissent par retrouver leurs racines, le lieu où leur inspiration est née et s'est construite. Un artiste en exil est comme handicapé, même si l'éloignement n'empêche pas la création. Cet éloignement peut même être source d'inspiration à condition que le projet artistique s'appuie sur du concret.

Que représente la friche de la Belle de Mai pour les artistes aujourd'hui ?

- **Ph. F.** : L'installation de certains artistes à Marseille n'est évidemment pas sans lien avec la réhabilitation à des fins culturelles de la Belle de Mai. Comme d'autres friches industrielles marseillaises culturelles, c'est un lieu de rencontre des artistes et du public, un lieu ouvert sur l'extérieur, sur la vie de la ville, sur les pratiques culturelles locales et internationales en même temps (1). Une ville ne peut pas se contenter de raconter son histoire. Or, les artistes, ces « experts du réel », qui sont aussi des fabricants de mondes imaginaires, sont sans cesse en train de découvrir l'avenir en l'inventant, sans tricher avec ce qui est la matière première de leurs imaginaires, leur conscience des réalités, les leurs et celles des espaces où ils tentent de les réinventer...

propos recueillis par **Pascal Decressac**



Philippe Foulquier est le directeur de la friche La Belle de Mai à Marseille.

NOTE



(1) La Belle de Mai proposera d'ailleurs, en partenariat avec l'Institut des villes, l'Agence d'urbanisme de Marseille et la direction des affaires culturelles de la Ville de Marseille, un « atelier de créativité » associant d'autres expériences de ce type lors de la prochaine rencontre nationale des agences d'urbanisme de Dunkerque.

Vincent Feltesse :

« Les élus doivent faire de la résistance culturelle »

Oser une programmation culturelle originale et audacieuse, mobiliser la population autour de projets de grande envergure, telle est la mission des politiques culturelles, selon Vincent Feltesse. Une culture participative qui permet de « s'élever intellectuellement », « ancrée dans un territoire », au service du développement d'un patrimoine qu'il convient de préserver et d'intégrer dans un environnement en mouvement, c'est l'ambition de cet élu volontariste en matière culturelle.

Comment la culture s'exprime-t-elle dans la ville, selon vous ?

- **Vincent Feltesse** : Aujourd'hui, la population française étant majoritairement urbaine, c'est essentiellement en ville que s'exprime la culture. Les établissements d'accueil de la culture comme les Maisons des jeunes et de la culture ayant vocation à héberger la culture populaire qui naissait partout dans les villes se sont raréfiés. L'émergence de lieux culturels non institutionnels, comme les friches industrielles où la culture s'exprime plus spontanément, est récente et correspond à une forme de reconnaissance de cette culture populaire. Mais il existe aujourd'hui une déconnexion entre deux phénomènes longtemps associés : la construction d'établissements culturels et le lancement d'initiatives artistiques. La culture tend à s'uniformiser et les initiatives privées s'intensifient, au détriment parfois des projets culturels portés par les pouvoirs publics, dont le rôle s'étiole. Or, c'est d'une volonté politique forte que doivent émerger les projets culturels.

Quel est le rôle des pouvoirs publics dans l'expression de l'identité culturelle d'un territoire ?

- **V. F.** : Les pouvoirs publics ne sont pas étrangers à l'expression de la créativité, mais la décentralisation a créé un flou autour des compétences locales, régionales et nationales. Face au phénomène d'uniformisation de la culture - la télévision devenant le premier, et parfois le seul, média culturel - les pouvoirs publics doivent faire de la résistance ! Au niveau local, cela doit se traduire par une programmation culturelle audacieuse et par une politique d'éducation culturelle et artistique. La sensibilité artistique n'est pas innée ; il faut toujours éduquer le public aux formes d'art difficiles d'accès - l'art moderne, la musique contemporaine, la danse... - en agissant en priorité auprès des écoles et des associations, tout en assurant une médiation pour conquérir de nouveaux publics.

La Ville de Blanquefort organise des manifestations culturelles originales. De quoi s'agit-il ?

- **V. F.** : Blanquefort ne compte que 15 000 habitants, mais la ville est riche au plan culturel et traditionnellement active au plan associatif. Toutes les communes de cette taille ne peuvent pas se vanter d'héberger un cinéma d'art et d'essai, une scène conventionnée jeune public, une scène de danse... De plus, la ville organise chaque année une manifestation, « *Toute la ville...* », qui mobilise la population pendant une année entière et reçoit un écho très positif. L'édition 2005, « *Toute la ville écrit* », a mobilisé 1 500 habitants qui ont participé, aux côtés d'artistes reconnus, à des ateliers d'écriture de polars, de critique musicale, de calligraphie... En 2006, l'édition « *Toute la ville cuisine* », parrainée par Thierry Mars, nommé chef de l'année 2006 par le Gault & Millau, a permis de révéler et de valoriser le lien entre identité culturelle et identité culinaire. En 2007, l'édition « *Toute la ville jardine* » fera le lien entre paysage et architecture. Ces manifestations, à la fois populaires et exigeantes, correspondent à une vision de la politique qui est la mienne et qui doit offrir de nouveaux horizons aux habitants, tout en s'ancrant fortement dans un territoire.

propos recueillis par Pascale Decressac



Vincent Feltesse est maire de Blanquefort (Gironde). Il préside également l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine, A'Urba.

NOTE



[1] www.ville-blanquefort.fr



Comment « réenchanter » la ville européenne ?

→ PAR JEAN HURSTEL

De Vienne à Belgrade, de Belfast à Glasgow, de Bruxelles à Porto, ou de Francfort à Lyon, la société de la connaissance et de la culture l'emporte peu à peu, en Europe, sur le monde industriel que nous avaient légué les générations précédentes. Mais de quelle culture s'agit-il et surtout au bénéfice de quelle ville ? Poursuivant d'un pays l'autre, entre banlieue et centre-ville, les traces de pratiques culturelles plus fraternelles et plus ouvertes, Jean Hurstel puise dans sa propre expérience et dans ses multiples parcours à travers l'Europe d'aujourd'hui les raisons d'espérer dans un monde sans frontières, pluriculturel et solidaire.

Le quartier de Govan à Glasgow est déserté ; le chantier naval a fermé ses portes il y a des années. Les commerces sont murés, les usines sont abandonnées, et sous un triste crachin, seules les caméras de surveillance de la police tournent au sommet des réverbères... Et pourtant, dans ce décor « triste à pleurer », des habitants se sont regroupés, des habitants se sont mobilisés autour de projets culturels et artistiques pour tenter de recréer ce ●●●



Jean Hurstel, ancien directeur de La Laiterie à Strasbourg, préside le réseau Banlieues d'Europe. Il est également expert thématique pour le programme européen Urbact (« Activités culturelles et industries créatives, moteur de la régénération urbaine »). Il a publié récemment aux éditions L'Harmattan l'ouvrage *Réenchanter la ville ; voyage dans dix villes culturelles européennes*.

●●● minimum de chaleur, de convivialité, d'espoir qui permet à cette niche écologique humaine de survivre. Ils ont, sous la conduite d'une troupe de théâtre Fablevision, ouvert un pub théâtral, lieu de rencontre, transformé une école primaire en ateliers d'artistes accolés à une halte-garderie, envisagé de reconstruire une *Common House* des ancêtres celtiques au bord de la rivière.

« Refaire ville » à Bruxelles

À Bruxelles, divisée en dix-neuf communes, deux langues et de multiples communautés étrangères, comment « refaire ville », comment redonner force et sens au mot urbanité ? Depuis 2000, des milliers d'habitants se rassemblent dans la *Zinneke Parade*, un défilé mémorable qu'ils préparent pendant deux ans sous la conduite d'artistes, de musiciens, de plasticiens. Pourquoi des milliers d'habitants travaillent-ils deux ans, chaque semaine, pour concevoir et réaliser chars, cos-

tumes, pas de danses, musique, pour défilier pendant deux heures au centre ville devant deux cent mille spectateurs ? Ils ne gagnent pas d'argent, ne changent pas de position sociale, ne manifestent pas pour une cause politique ou commerciale... La réponse est évidente : seul le plaisir, l'immense bonheur de recomposer, réunifier, réenchanter une ville, de manifester le désir d'être dans une ville, d'être la ville, les y pousse.

La culture n'est pas un supplément d'âme, la « cerise sur le gâteau » urbain, quand tous les autres problèmes économiques, sociaux, d'urbanisme sont résolus. Non, la culture est un élément central d'une politique urbaine, la circulation sanguine, l'énergie vitale, qui fait lien entre la « ville bâtie, la ville publique, la ville entrepreneur, la ville solidaire, la ville multiculturelle, la ville participative », comme l'affirme le livre blanc sur « le siècle de la ville » de la communauté flamande de Bruxelles. Dans des villes menacées par l'éclatement, l'émiettement, la division, des villes multipolaires, des villes fragmentées, des villes-archipels ou mosaïques, la culture joue un rôle d'unicité, de remembrement symbolique et imaginaire d'une cité à la dimension humaine. À la fin de la seconde guerre mondiale, en Allemagne, les Länder ont d'abord reconstruit leurs théâtres...

Une condition nécessaire, mais pas suffisante

Mais si les institutions culturelles se sont multipliées en Europe, si les manifestations et les équipements culturels ont été décuplés en trente ans, si l'offre culturelle est foisonnante dans la plupart des cités, il n'en reste pas moins qu'en termes d'urbanité et de dimension sociale de la régénération urbaine, cette efflorescence de l'offre culturelle est une condition nécessaire, mais non suffisante. Ceci pour plusieurs raisons. D'une part, l'offre culturelle traditionnelle ne concerne qu'une part réduite de la population urbaine (selon les disciplines artistiques, entre 2 à 12 % de la popu-

lation). Ensuite, cette offre concerne presque exclusivement ceux qui disposent d'un diplôme universitaire et exclut les populations les plus précaires ou les plus démunies. En revanche, elle offre l'avantage du prestige, de l'image de la ville, confrontée à la concurrence des autres villes européennes. On cite toujours l'exemple de Bilbao et du musée Guggenheim qui attire une foule de touristes, tout en oubliant que la ville de Bilbao s'est engagée dans une politique culturelle davantage centrée à présent sur l'expression et la formation des habitants...

La dimension symbolique et imaginaire d'une cité contemporaine ne se marque pas uniquement par ses institutions, mais par la place qu'elle accorde aux nouvelles forces en son sein. Ces pratiques « institutionnelles » génèrent une nouvelle dimension de la culture urbaine en mouvement. De nouveaux lieux se développent dans des friches industrielles et s'engagent dans des actions artistiques transversales, de nouveaux rapports plus conviviaux avec les populations urbaines. Ils sont regroupés dans le réseau Trans Europ Halles et, en France, au sein du réseau Autresperts.

Pratiques nouvelles

De nouvelles pratiques culturelles également favorisent la participation des habitants qui, avec la collaboration des artistes, mènent des projets de théâtre, de danse, d'arts plastiques, de musique, le plus souvent dans les quartiers « sensibles » ou « défavorisés », pour ne pas dire les quartiers populaires de nos cités. Ces projets de dimension très diverse (de 10 à... 5 000 participants) sont notamment fédérés par Banlieues d'Europe.

Du cadre de vie (conception et réalisation de parcs) à la défense du patrimoine, de la valorisation des cultures des migrants, à la mémoire des quartiers ouvriers, de la fête urbaine nouvelle à la médiation des conflits, ces projets proposent et favorisent le sentiment d'appartenance à un quartier, à une ville, plutôt qu'à une com-



munauté ethnique ou à une religion, l'expression et la créativité des habitants.

L'échange de paroles, l'appel à l'imagination constituent la clé de ces ateliers : un lieu de formation à un langage artistique ; un forum citoyen où l'on débat librement des questions, de l'ensemble des problèmes de la cité, exemple fondamental de démocratie participative et de lien social ; et enfin de nouvelles formes culturelles, qui vont du *hip hop* au *slam* en passant par des *rave*, caractérisent les générations émergentes (plutôt que les cultures dites émergentes).

Vers un nouveau panorama culturel

Un nouveau panorama culturel se dessine donc dans nos villes et de nouvelles politiques culturelles urbaines doivent y répondre, même si - à première vue -

plus de 97 % du budget culturel des collectivités et de l'État est déjà affecté aux institutions en place. La question du choix, du redéploiement se pose et se posera chaque année davantage. Cette question n'est pas seulement financière, elle concerne les enjeux urbains des années à venir : celui de la « diversité » des expressions culturelles et artistiques à mettre en valeur, qui a fait l'objet d'une convention approuvée par l'Unesco en octobre 2005, et aussi celui de l'interculturalité. Toutes les villes sont en effet multiculturelles, mais comment favoriser le dialogue entre les cultures, au-delà de la simple juxtaposition ? Mais le défi porte aussi l'émergence d'une démocratie participative au-delà des inégalités et des exclusions sociales.

Montaigne écrivait déjà que « la ville est une patrie rêvée par tous les étrangers ». En 2006, le rayonnement d'une ville n'est pas seulement une question de marketing

concurrentiel, une bataille d'images pour attirer entrepreneurs et touristes ; elle est d'abord une formidable promesse d'urbanité, une complexe et singulière conjonction d'images, de valeurs, de représentations, donc de cultures d'une incroyable richesse. La question du « vivre ensemble » reste une question essentielle ; et la culture, la mise en valeur des cultures, un levier essentiel pour réenchanter la ville.>

NOTE

↓
[1] Cf. Christine Vailet, CIEU Toulouse.



Françoise de Veyrinas :

« La culture, facteur de diversité et de cohésion sociale »

« La culture est au service d'un projet social qui rend les habitants acteurs du projet de développement » : Françoise de Veyrinas considère que la culture est, pour l'agglomération toulousaine, un facteur de créativité, mais aussi de qualité urbaine, de diversité et d'ouverture au monde, donc de cohésion sociale. Elle explique ici à quelles conditions.

L'agglomération toulousaine donne l'image d'un développement extrêmement dynamique, mais également sélectif. Comment innover et rendre la ville plus « créative » dans toutes ses composantes ?

- **Françoise de Veyrinas** : Toulouse est une ville de 427 000 habitants, en progression démographique constante, caractérisée par une importante mutation économique et sociologique. C'est une capitale régionale dont le développement est à forte valeur ajoutée, autour de deux pôles de compétitivité (« Aéronautique-Espace-Systèmes embarqués » et « Cancer-bio-santé »), et qui comporte un foyer exceptionnel de matière grise, avec 11 000 chercheurs et 400 laboratoires scientifiques. C'est aussi la deuxième ville universitaire de France après Paris avec plus de 110 000 étudiants.

Les projets initiés dans les différents quartiers de Toulouse attestent de la diversité de la dynamique culturelle. Des festivals se déroulent tout au long de l'année : musique, danse, cinéma, littérature, arts visuels et manifestations s'inscrivant dans le domaine du « métissage culturel » (Toucouleurs, Origines contrôlées...). La Ville de Toulouse soutient et développe ces événements interculturels, qui participent au désenclavement des quartiers et à leur intégration dans la ville, ainsi qu'aux changements dans leur représentation et leur image. Malgré des différences de programmation, une démarche commune sous-tend ces manifestations, en particulier autour du thème de la mémoire et de la transmission par la culture.

Ne faudrait-il pas davantage mettre l'accent sur les liens entre innovation urbaine, action culturelle et cohésion sociale ?

- **F. de V.** : Oui, bien entendu. Il s'agit en effet tout à la fois, à travers un ensemble d'initiatives, de qualifier l'identité

des quartiers, de favoriser l'ouverture vers la ville et l'agglomération, de valoriser la diversité culturelle et l'histoire de l'immigration en région Midi-Pyrénées. Nous cherchons également à mobiliser les habitants et les associations locales, notamment à l'occasion d'événements festifs, pour favoriser la cohésion sociale et renforcer les échanges (prise en compte du patrimoine culturel immatériel, convention Unesco, traditions et expressions orales, pratiques sociales...). Composante essentielle de la politique de la ville, la culture constitue un facteur d'identité et d'appartenance, un moyen d'expression et de développement pour les habitants des quartiers en difficulté, une ouverture vers la ville centre et vers l'agglomération. Elle participe par conséquent pleinement à la cohésion sociale.

Comment peut-on donner davantage de force à l'urbanité dans les villes de demain ? Et quelle place les habitants pourront-ils y trouver ?

- **F. de V.** : Par la culture, toujours. Dans les quartiers de la politique de la ville, la culture est au service d'un projet social qui rend les habitants acteurs du projet de développement. À Toulouse, la création d'équipements comme le café-musique de la Mounède, au Mirail, les centres culturels Alban-Minville et Desbals, ou encore les bibliothèques, ont favorisé la mixité du public et la rencontre. Les initiatives comme les expositions photographiques projetées sur les murs-pignons des immeubles des cités ou les sculptures installées sur l'espace public contribuent à rendre positive l'image de ces quartiers et permettent de rompre l'isolement. Enfin, les actions culturelles et les créations artistiques, où professionnels et habitants amateurs, jeunes et moins jeunes, partagent un projet collectif, renforcent à l'évidence l'appartenance à une cité et à un futur...

propos recueillis par Pierre Gras



Françoise de Veyrinas est adjointe au maire de Toulouse, ancien ministre et ancienne députée européenne.



Marie-Ange Brayer :

« L'architecture contribue à la créativité et à la qualité des villes »

Intégrer l'architecture dans un projet global de ville, associer architectes, artistes, urbanistes dans des initiatives culturelles communes, tels sont les objectifs. Le FRAC Centre, à travers ses collections et la manifestation Archilab, se présente comme un laboratoire expérimental pour l'architecture. Au cours de la prochaine rencontre des agences d'urbanisme, il animera, en lien avec l'Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais), un atelier sur le thème de la créativité architecturale.

Comment l'architecture contribue-t-elle à la créativité urbaine ?

- **Marie-Ange Brayer** : Pour voir émerger une architecture créative et innovante, les collectivités territoriales doivent soutenir la création architecturale. L'architecture est un enjeu culturel qui concerne tout le monde ; le devenir du territoire et de la culture lui est aussi intimement lié. Mobiliser tous les acteurs de la construction urbaine, faire appel à de jeunes architectes en lançant des projets novateurs, telle est l'ambition que devraient avoir tous les décideurs. Le Fonds régional d'art contemporain du Centre mène une diffusion la plus large possible de projets expérimentaux d'architecture, des années 1950 à nos jours. C'est en explorant d'autres cultures architecturales, en Asie ou aux États-Unis, en confrontant des expériences différentes et des techniques innovantes que l'on donne naissance à des projets créatifs. Le FRAC Centre considère l'architecture comme un domaine de recherche à part entière, qui croise celui de la recherche artistique. Il fait actuellement l'objet d'un concours dont le maître d'ouvrage est la Région Centre afin de l'installer en 2009 sur le site des Subsistances militaires à Orléans. La Région a pris l'initiative d'inviter en amont un artiste à participer au projet de conception de l'architecte. Nombreux sont d'ailleurs les jeunes architectes à associer d'autres compétences à leur agence, en invitant des philosophes, des critiques ou des artistes à participer à leur réflexion...

Le succès d'Archilab révèle-t-il un nouvel intérêt du public pour l'architecture ?

- **M.-A. B.** : Archilab (1) est une plate-forme internationale de rencontre de jeunes architectes qui mettent l'accent sur la recherche dans leurs projets. C'est aussi un lieu de sensibilisation à l'architecture qui a immédiatement été accueilli favorablement. Cet intérêt du public pour l'architecture, qui s'expose comme les autres ●●●



Marie-Ange Brayer est directrice du FRAC Centre.



●●● formes d'art, est un phénomène qui s'accroît - il suffit de penser au succès de grandes expositions à Beaubourg comme celles consacrées à Jean Nouvel ou aux « Architectures non standard ». Cultiver le goût du public pour l'architecture est essentiel. Dans la région Centre, nous tentons de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'architecture comme domaine de création, à travers des projets pédagogiques dont ils sont les acteurs pendant toute une année scolaire. Des élèves du primaire ont ainsi accueilli l'architecte Toyo Ito dans leur classe à Orléans, tout en s'initiant à la culture japonaise. Autre exemple : des lycéens ont travaillé cette année sur l'architecture en plans obliques de Claude Parent. Ils ont réalisé des architectures éphémères dans leur lycée, où s'est déroulée une chorégraphie conçue avec les danseurs de Josef Nadj. Toutes ces expériences seront certainement inoubliables.

Comment envisagez-vous l'architecture de demain ?

- M.-A. B. : L'architecture est une pratique toujours en mouvement, qui devrait être en avance sur les transformations de la société. La révolution numérique est encore récente et sera sans nul doute l'enjeu principal à travers le développement de nouveaux logiciels, de nouvelles méthodes de production, de nouveaux matériaux de synthèse, pour aboutir à une architecture plus flexible, plus interactive avec son environnement, urbain, climatique... On peut s'alarmer du retard technologique pris par la France en matière d'architecture. Cependant les collectivités territoriales sont sans doute beaucoup plus sensibilisées à l'image et aux valeurs que véhicule l'architecture, ainsi qu'à la qualité de vie et au développement durable. Tous les concours lancés par la Ville d'Orléans intègrent une clause liée au développement durable, mais la qualité architecturale est tout aussi importante. L'architecture (re)devient un réel enjeu pour les territoires. Les pôles culturels qui se développent en régions manifestent la nouvelle sensibilité des villes et des pouvoirs politiques à ces questions.

propos recueillis par pascal degressac

NOTE



(1) www.archilab.org / www.frac-centre.asso.fr



Vers une société « immatérielle » ?

La ville « immatérielle » a-t-elle une âme ?

Pour François Ascher, il n'y a pas place au doute dans le débat sur le thème infrastructures et projet, « l'urbanisme doit être capable d'agir à la fois sur le *hard*, sans lequel le *soft* n'est d'aucune utilité, et sur le *soft*, sans lequel le *hard* sert à peu de choses. Ce *soft* n'est pas aussi visible que le *hard*; il apparaît comme bien immatériel. » De là à imaginer une société urbaine peuplée majoritairement de « créatifs », il n'y a qu'un pas : « Les villes qui, confrontées à une très vive concurrence interurbaine, veulent attirer et fixer cette population, doivent ainsi développer des équipements éducatifs, culturels, sportifs, sanitaires de haut niveau. Elles doivent aussi produire l'image de modernité et d'ébullition créative qui peut attirer ces couches sociales. Pour cela, il leur faut, entre autres, être capables de "gentrifier" les centres anciens (de les "boboiser"), de construire des musées et des opéras, d'avoir des universités de pointe et de stimuler la culture *off*. Le risque est évidemment qu'elles en oublient les populations pauvres et modestes, ainsi que leurs besoins en logements et équipements sociaux... »

La « société immatérielle » apparaît comme l'un des grands ressorts de la créativité des villes. Construite sur le savoir, l'éducation et la mise en réseau, elle se situe au cœur des processus d'innovation. Dans la « ville apprenante », le cloisonnement est banni et chacun s'enrichit du savoir de son voisin. Usagers, gestionnaires, « projeteurs », chefs d'entreprises et experts partagent leurs expériences et confrontent leurs approches afin de construire « l'intelligence collective » du territoire. Une ville ne se réduit pas, en effet, à ses infrastructures, à ses bâtiments et aux objets physiques qui remplissent son espace. La capacité d'invention d'une ville dépend beaucoup de son « capital social ». Elle est riche du savoir-faire, des compétences spécifiques et des réseaux de ses habitants et de ses entreprises. Difficilement mesurable, ce « fonds de commerce » est essentiel pour évaluer les potentialités d'un territoire et il conditionne sa créativité. Il est toutefois mobile et peut s'évanouir très vite, au hasard d'un déménagement ou d'une délocalisation. Ce risque rend donc cruciale l'action des villes pour attirer et retenir les talents.

Patrizia Ingallina, esquissant les termes du dialogue entre attractivité et créativité, s'emploie en quelque sorte à le rassurer en montrant à quel point ces « concepts » sont devenus indissociables de la pratique du projet urbain, en Allemagne comme en Corée du Sud ou en Italie : « La continuité d'une ville, son développement et son dynamisme sont liés à la capacité de renouvellement de son tissu (social, urbain, économique) se projetant vers l'avenir. Cette tension entre passé et futur se matérialise dans le projet. La question de l'identité ainsi comprise, revenue à la mode par le biais du City marketing, devient centrale. » Enfin, Philippe Nouveau, en homme du Nord, et Dominique Mégard, en femme de communication, apportent chacun la qualité de leur observation sur ces mutations sociétales en cours qui, nous dit la seconde, « contraignent les professionnels à innover ». Qui s'en plaindra ?

Le « soft » de la ville

→ PAR FRANÇOIS ASCHER

Pendant longtemps, la métaphore dominante dans la construction et l'urbanisme, et dans quelques autres domaines, fut celle des infrastructures et des superstructures.

Aujourd'hui, une nouvelle métaphore semble prendre

le relais, s'inspirant des technologies de l'informatique, celle du hardware et du software, explique

François Ascher, en éclairant ainsi d'un jour original la question de la « production urbaine ».

Il faut bien sûr manier ces métaphores avec beaucoup de précautions (1). Mais il est vrai que les notions de *hard* et de *soft* ont des vertus heuristiques non négligeables. On peut ainsi considérer que les villes sont faites à la fois d'équipements en « dur » et de programmes immatériels qui permettent de les exploiter. L'urbanisme doit donc être capable d'agir à la fois sur le *hard*, sans lequel le *soft* n'est d'aucune utilité, et sur le *soft*, sans lequel le *hard* sert à peu de choses. Ce *soft* n'est pas aussi visible que le *hard* ; il apparaît comme bien immatériel. Pourtant, c'est lui qui dans une large mesure fait la différence, car aujourd'hui, le *hard* tend à s'homogénéiser considérablement. Je voudrais esquisser une réflexion sur ce *soft* à partir d'une série de notions : la créativité, le potentiel d'interactivités et la notion d'actif intangible.

L'air de la ville rend créatif

Un adage du Moyen Age affirmait que « l'air de la ville rend libre ». La formule a été reprise et commentée par Max Weber. Cette liberté peut être prise au pied de la lettre comme elle peut également être déclinée de façons diverses. La ville donne effectivement la liberté de penser et d'agir de façon non conventionnelle, tout en exposant les individus à des événements et des situations imprévues voire imprévisibles, et éventuellement déstabilisantes voire inquiétantes.

Cela a conféré de tout temps aux citadins des compétences particulières et notam-

ment une aptitude au changement, à l'innovation, à l'invention. Or ce type d'aptitude est aujourd'hui plus important que jamais. Nous entrons en effet dans une société de moins en moins traditionnelle et de plus en plus complexe, dans laquelle les situations sont sans précédent et ne peuvent être résolues par l'utilisation de recettes. Autrefois, l'expérience était un atout clef. Aujourd'hui, elle n'a de valeur que si elle est utilisée de façon réflexive, non pas pour répéter des savoirs acquis, mais pour extraire du passé des éléments utiles pour des solutions nécessairement nouvelles parce que singulières. Dans la vie quotidienne comme dans le travail, nous sommes de plus en plus conduits à élaborer des solutions *ad hoc*, pour chaque lieu, pour chaque moment, pour chaque situation. Nous sommes obligés de créer et l'air de la ville est particulièrement propice pour cela, car la ville apprend à improviser, à imaginer, à arbitrer, à comparer, à innover. L'air de la ville rend créatif et attire ceux que Richard Florida appelle les membres de la nouvelle classe créative (2).

La notion de classe créative n'est peut-être pas très rigoureuse du point de vue sociologique : ses contours sont flous et son existence en tant que classe n'est pas



François Ascher

est professeur à l'Institut français d'urbanisme (Université Paris VIII). Il a publié notamment *La société hypermoderne* (L'Aube, coll. Essais).

confirmée. Toutefois, il émerge bien aujourd'hui un groupe social, hétérogène du point de vue des catégories socioprofessionnelles, mais dont les membres partagent les mêmes types de rapports à la connaissance, au travail, voire à la vie quotidienne. Qu'ils soient chercheurs ou artistes, architectes ou ingénieurs, hommes d'affaires ou urbanistes, ils ont tous en commun d'avoir à créer, c'est-à-dire à « réaliser des choses qui n'existaient pas », à imaginer des solutions, à formaliser des problèmes nouveaux, à inventer, à innover. L'une des raisons de la montée en puissance de la créativité est que tous ces métiers sont en première ligne face à l'érosion des traditions, à l'affaiblissement des routines, à la montée de la réflexivité, à l'accroissement de la complexité.

Cette classe créative est aujourd'hui l'une des ressources-clefs du développement économique. Sa présence attire les employeurs des secteurs de pointe du capitalisme cognitif et engendre toutes sortes d'investissements qui sont liés aux modes de vie de ce groupe social. Londres ou Barcelone savent aujourd'hui particulièrement bien attirer du monde entier ces

milliers de jeunes, hautement qualifiés, ambitieux mais pas conformistes, opportunistes voire un peu aventuriers. Les villes qui, confrontées à une très vive concurrence interurbaine, veulent attirer et fixer cette population, doivent ainsi développer des équipements éducatifs, culturels, sportifs, sanitaires de haut niveau. Elles doivent aussi produire l'image de modernité et d'ébullition créative qui peut attirer ces couches sociales. Pour cela, il leur faut, entre autres, être capables de « gentrifier » les centres anciens (de les « boboiser »), de construire des musées et des opéras, d'avoir des universités de pointe et de stimuler la culture « off » (3). Le risque est évidemment qu'elles en oublient les populations pauvres et modestes, ainsi que leurs besoins en logements et équipements sociaux...

La ville comme potentiel d'interactions

La productivité de la ville tient au potentiel d'interactions qu'elle offre et que l'économie a su mettre à profit pour le développement de la division du travail. Ce potentiel est structuré par des réseaux sociaux

qui constituent une sorte de « capital social » que peuvent mobiliser les acteurs urbains. Il donne naissance d'une part à des externalités, d'autre part à de la sérendipité (4). Les externalités sont les avantages et les inconvénients produits par des activités, dont peuvent profiter des tiers. La concentration d'activités, de personnes et d'équipements dans les villes produit une très grande quantité d'externalités, en particulier liées aux flux de personnes. Le commerce qui se localise sur un axe de circulation profite d'une externalité, comme une entreprise profite de la taille du marché du travail qui apparaît également pour elle comme une externalité. Ce potentiel d'interactions de la ville crée également les conditions de la sérendipité, c'est-à-dire de la capacité de trouver ce que l'on ne cherchait pas, d'exploiter et de gérer l'imprévu.

Pour favoriser cette capacité, la ville doit disposer de lieux qui attirent des gens différents et pour des raisons distinctes. Il n'est pas nécessaire que la mixité fonctionnelle et sociale soit permanente, mais il faut des « attracteurs » multifonctionnels et multisociaux, ce qui suppose dans la plupart des cas des lieux acces- ●●●



●●● sibles, ouverts au public et aussi cosmopolites que possible. Mais il faut aussi une atmosphère urbaine qui facilite les rencontres non programmées, les échanges spontanés, les occasions à saisir. De ce point de vue, potentiel d'action et sérendipité riment avec animation, échanges et civilité.

La ville comme actif intangible

Dans le contexte du développement du capitalisme de la connaissance et de l'information, les villes représentent une force productive spécifique par leur potentiel cognitif et informationnel. Mais il s'agit d'une sorte d'actif intangible, difficile à mesurer, à maîtriser et à gérer. De fait, la question de la propriété des biens intellectuels se pose de façon nouvelle et aiguë aujourd'hui. En effet, une part croissante des activités économiques - et de leur valeur - dépend du capital cognitif incorporé dans les hommes et l'organisation. Mais la valeur de ce capital est difficile à mesurer car il est pour une bonne part constitué d'actifs immatériels pour lesquels les comptables s'efforcent d'ailleurs de trouver de nouvelles rubriques et des techniques d'évaluation. Les brevets, par exemple, ne figurent pas dans les bilans alors qu'ils constituent un élément de capital de plus en plus important. L'économie capitaliste et ses institutions peinent ainsi à transformer en marchandises classiques ces moyens de production, comme elles avaient déjà rencontré de sérieuses diffi-

cultés avec le sol et la « rente foncière » précédemment. Les connaissances et les informations ont en effet une propriété très originale : elles ne s'usent pas quand on s'en sert, et l'on ne s'en dessaisit pas quand on les vend (5).

La part prise par les connaissances dans les procès de production des biens et des services engendre ce que certains qualifient de « dématérialisation » de l'économie. De fait, le rôle nouveau des connaissances bouleverse non seulement les modes d'évaluation de la valeur, mais également les chaînes de création de valeur. La valeur se crée en effet aujourd'hui moins là où sont les flux physiques et de plus en plus dans les lieux où s'exercent les tâches et les fonctions de type cognitif, dans la mise en œuvre du potentiel réflexif et dans l'exploitation des informations disponibles par l'entreprise. À ce capital intangible des entreprises et des villes, on pourrait également ajouter les marques qui sont véritablement des actifs économiques que les entreprises comme les villes peuvent exploiter avec profit. Les territoires ruraux ont appris à gérer les AOC (appellations d'origine contrôlée). Certaines villes s'essayaient aujourd'hui à cette démarche, mais il n'est pas facile de transformer des images de marque en véritables marques.

Ces quelques perspectives rapides sur « l'invisible » qui fait aussi la ville doivent attirer aujourd'hui l'attention des urbanistes sur les dimensions de l'urbanité contemporaine. Produire des événements, aider au fonctionnement de réseaux sociaux, favoriser les mobilités de toutes sortes, susciter des rencontres improbables et formaliser des identités sous la forme de marques font aussi partie aujourd'hui de l'urbanisme. >

NOTES



- (1) Ascher François, « La métaphore est un transport ; des idées sur le mouvement au mouvement des idées », in « Mobilité et Modernité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXVIII, janvier-juin 2005, pp. 37-54.
 (2) Florida Richard, *The Rise of the Creative Class. And how it's transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2002
 (3) Ascher Fr., op. cit.
 (4) Le mot *serendipity* (sérendipité, en transcription) a été forgé il y a 250 ans. La sérendipité est l'art de découvrir, inventer et créer ce à quoi l'on ne s'attend pas. Les dictionnaires français n'ont pas encore accepté ce terme. Ce mot est apparu dans le vocabulaire des sciences cognitives en 1945 pour désigner un mode de découverte ou d'invention, puis il a été utilisé par la sociologie américaine dès les années 1950. Beaucoup de découvertes célèbres résultent de la sérendipité de leurs inventeurs, qui ont su se saisir de résultats malheureux ou/et qu'ils n'attendaient pas. La ville est typiquement le contexte de la sérendipité, mais à condition qu'elle soit capable de créer des situations propices pour celle-ci, c'est-à-dire des lieux et des moments d'interactions non programmées. L'un des exemples classiques est celui qu'a étudié Anna Saxenian, qui a montré que la Silicon Valley avait battu la Route 128 de Boston lors du développement de la micro-informatique parce qu'elle offrait des occasions de rencontres professionnelles et extraprofessionnelles bien plus nombreuses et aléatoires que les grandes entreprises intégrées repliées à l'intérieur de leurs bâtiments.
 (5) Vivant Elsa, *Le rôle des pratiques culturelles off dans les dynamiques urbaines*, thèse, Institut Français d'Urbanisme - Université Paris VII, juin 2006.

interview

Philippe Nouveau :

« C'est de l'ouverture que naît la créativité »

Créer une culture commune, fruit hybride de l'histoire urbaine de ses habitants et des richesses culturelles puisées en dehors de ses frontières, c'est ainsi que Philippe Nouveau imagine les villes créatives et innovantes. Entre terre et mer, territoire frontalier de la Belgique, Dunkerque est naturellement l'une d'entre elles...

Qu'est-ce qu'une ville créative et innovante ?

- **Philippe Nouveau** : C'est de l'ouverture que naît la créativité. Dunkerque, ville portuaire et frontalière, a toujours été une terre d'échanges, de communication, de coopérations avec l'étranger. Riche de son port, de grandes industries, d'une université, elle s'impose naturellement comme une terre d'accueil. Dunkerque puise dans les autres cultures la matière qui l'enrichit et en fait une ville perpétuellement en mouvement, tournée vers l'avenir (1). Pour accueillir cette diversité se créent des lieux ouverts et communicants, dont le plus emblématique est le Bateau-feu, scène nationale qui accueille notamment des compagnies de danse et de théâtre étrangères. Un collectif d'artistes s'est installé à proximité de cet espace culturel : des plasticiens, des musiciens, des artistes qui organisent des manifestations de « fret culturel ». Le Bateau-feu a vocation à être un lieu en mouvement, un lieu d'échanges, de partages de cultures et d'histoires au gré du vent et des ports. La Communauté urbaine et la Ville de Dunkerque organisent des opérations d'échanges d'artistes du monde entier : nous accueillons des artistes venus des quatre coins du monde et envoyons de jeunes Dunkerquois s'enrichir culturellement hors de nos frontières. La ville subventionne ces projets et promeut les échanges universitaires.

Quel est pour vous le lien entre développement urbain, créativité culturelle et lutte contre l'exclusion ?

- **Ph. N.** : Les projets-phares, s'ils permettent de valoriser l'image de la ville, doivent s'accompagner d'initiatives sur le terrain, notamment dans les quartiers en difficulté. Un projet urbain doit être

intégré dans une réflexion d'ensemble : la santé, la culture, l'économie ou l'éducation font partie d'un même projet de ville. L'urbanisme ne se limite pas à l'aménagement spatial ; il doit s'agir d'une réflexion plus transversale sur l'avenir d'un territoire (2). Les villes doivent mener de front trois chantiers : les opérations-phares, la réhabilitation des quartiers dégradés et l'amélioration de l'existant. L'histoire de Dunkerque est celle d'un territoire en mouvement : les crises qui ont touché l'industrie ont provoqué des destructions d'emplois et ont totalement redessiné le visage économique de la ville. Aujourd'hui, les jeunes savent que certaines industries, qui ont offert un emploi à leurs parents, ont fait long feu. On n'est plus ouvrier de père en fils, et c'est désormais sur les bancs de l'école et de l'université que l'on construit son avenir.

Cette volonté d'ouverture, qu'est-ce qui la symbolise le mieux à vos yeux ?

- **Ph. N.** : Il me semble que l'université du littoral, qui accueille 11 000 étudiants, symbolise à la fois l'ouverture et l'attachement de Dunkerque à son histoire et à ses origines. L'université offre aux jeunes dunkerquois une ouverture sur le monde et, en même temps, elle peut leur éviter de « s'exiler » loin de leur terre d'origine grâce à l'offre de formations qui y existe ; l'ancrage dans une histoire et un environnement particuliers s'illustre également à travers les formations à l'environnement et aux énergies propres qui ont vu le jour ici. L'université du littoral le prouve : s'ouvrir ne signifie pas perdre son identité.

propos recueillis par pascale decessac



Philippe Nouveau est le président de l'Agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque.

NOTES



- (1) Cf. Philippe Nouveau, *Dunkerque, l'aventure urbaine* (éditions de l'Aube, à paraître en octobre 2006).
 (2) Cf. le programme des ateliers proposés dans le cadre de la rencontre nationale des agences d'urbanisme de Dunkerque - www.agur-dunkerque.org ou www.fnau.org

Attractivité et créativité au cœur du projet urbain

→ PAR PATRIZIA INGALLINA

Charles Landry, auteur du célèbre ouvrage *The Creative City*, évoquant

les villes qui ont obtenu un certain succès en termes d'attractivité, comme

Barcelone ou Bilbao, identifie

les facteurs-clefs de ce succès :

« Des individus visionnaires, des organisations créatives, une culture

politique partagée, une clarté

d'intentions ». De Turin à Séoul,

en passant par Euralille ou la Ruhr,

leur leadership s'exprime autant dans des initiatives publiques caractérisées

par des investissements à haut risque,

que par un tissu de projets

interconnectés visant à la fois

développement économique

et le bien public.

Le développement récent des industries culturelles est un bon exemple. Créativité et culture sont, en effet, subtilement imbriqués : pouvoir de la pensée et des idées qui forment notre outillage mental, la créativité se nourrit de culture. Elle n'est pas seulement une invention continue pour produire du nouveau ; elle est aussi capable d'intégrer le passé dans nos valeurs actuelles.

Une tension entre passé et avenir

La ville est le lieu par excellence du croisement de l'ancien et du nouveau. Le patrimoine historique, les paysages, l'héritage culturel et les dynamiques sociales



Patrizia Ingallina

est maître de conférences HDR à l'Institut d'urbanisme de Paris (université Paris XII) et professeur au Politecnico de Turin. Elle a corédigé, avec Jungyoon Park, l'article « *City marketing et espaces de consommation ; les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine* », in *Urbanisme* n°344, sept.-oct. 2005. Elle a également publié *Le projet urbain* (PUF, coll. *Que-sais-je ?*, 2001) et *Il progetto urbano ; dall'esperienza francese alla realtà italiana* (2004).

font de chaque ville un bien unique : l'accumulation des expériences qu'elle a traversée. La continuité d'une ville, son développement et son dynamisme sont néanmoins liés à la capacité de renouvellement de son tissu (social, urbain, économique) se projetant vers l'avenir. Cette tension entre passé et futur se matérialise dans le projet. La question de l'identité ainsi comprise, revenue à la mode par le biais du *City marketing*, devient centrale. Dans le contexte de la mondialisation, les flux de personnes et de biens s'accroissent, l'immigration dans les pays dits « riches » ne fait que s'accroître.

Cela conduit à un métissage culturel plus ou moins forcé, selon les cas, qui demande une interprétation et un filtrage des deux côtés (population locale et immigrants). L'identité est également une question culturelle, car elle concerne la façon dont les individus s'adaptent, négocient et font leur choix : le cas des installations des commerces ethniques dans les aires centrales dégradées en Italie est un exemple d'appropriation « culturelle » souvent mal acceptée par les résidents locaux. Dans certaines villes de pays anciennement colonisés,

comme Mexico, la question de l'identité patrimoniale se pose en tant que conflit, car ce qui est patrimoine historique positif pour les Hispaniques (les « envahisseurs ») ne l'est pas pour les Indiens (les anciens « natifs »). Au contraire, elles leur évoquent des souvenirs malheureux (la destruction de leur ville originelle et le massacre d'une grande partie de la population existante). On voit donc comment l'identité est liée aux représentations symboliques, aux mémoires des uns ou des autres et, le cas échéant, à leur réappropriation (le cas de la basilique de la Guadalupe). Il semble plus avisé de parler d'« identité plurielle », concept dont il faut tenir compte dans les projets qui visent la valorisation de l'image d'une ville pour augmenter son attractivité (1).

Euralille, l'exemple type du « projet-marketing »

La première tranche du projet Euralille est l'exemple par excellence de « projet-marketing », au sens positif du terme : il a sensiblement amélioré l'image de Lille et a fait progresser l'économie locale. Publié dans les plus importantes revues d'architecture du monde, ce projet a existé et a été jugé d'abord en tant qu'image. La notoriété de son concepteur, Rem Koolhaas, ainsi que l'originalité des idées et de la démarche urbaine (qualifiée par Koolhaas de « *dynamique d'enfer* »), ont sans aucun doute contribué à la réussite de ce projet. Le choix d'adopter une posture de « rupture » avait une double valeur : symbolique, par rapport au passé de crise dans lequel la ville avait basculé ; et physique, car on n'a pas reconstitué un centre-ville classique, mais une « ville générique », caractérisée par la présence de tours et d'édifices importants, tous liés entre eux dans une « tresse connectique » représentant la vitesse, symbolique de la « reprise » espérée par la Ville de Lille. La rupture s'inscrit aussi dans l'histoire. La « ville générique » s'inscrit dans la logique de l'« après-ville », autrement dit l'urbain généralisé.

Le projet de l'« épine centrale » de Turin s'inscrit dans la même logique. Prévu par le PRGC (sorte de PLU transalpin) dès le début des années 1990, il est lancé à la fin de cette décennie avec une double ambition : sortir la ville de la crise qui affectait l'industrie (et la Fiat en particulier) et la promouvoir comme capitale culturelle internationale. L'élaboration du PRGC, qui s'appuie sur un projet urbain global, a été confiée à deux architectes de renom, Gregotti et Cagnardi. Le projet a largement été médiatisé par la presse locale et les revues spécialisées : les images de l'épine centrale ont stimulé le débat. Ce projet repose sur la reconstitution, sur les aires industrielles désaffectées (2,5 millions de m²), d'une nouvelle ossature urbaine organisée autour d'un axe central qui s'étend sur environ 13 km, obtenu par la mise en souterrain de la voie ferrée qui coupait Turin en deux. Cet axe structure le nouveau système urbain qui s'appuie néanmoins sur l'ancien : la nouvelle ville (culturelle) naît de la ville ancienne (industrielle), elle ne la nie pas.

Construire une image forte pour Turin

Le projet gagne aussi en efficacité en se résumant en une image forte, même réductrice, qui lui donne un nouveau sens pour le développement de Turin, se prête à sa médiatisation et aide à son appropriation. Ce lieu de la ville devient attractif aussi bien pour les Turinois (et la population de la région Piémont) que pour les promoteurs et les investisseurs. La machine démarre : un plan stratégique est lancé à la fin des années 1990 pour aider à la communication du projet ; l'agence de développement de Turin et Piémont (ITP) est créée ; l'association *Torino Internazionale*, chargée de promouvoir et coordonner les projets, voit le jour... On connaît la suite de l'histoire : les premiers projets venaient tout juste d'être lancés avec des financements mixtes, grâce à des nouveaux dispositifs appelés « programmes complexes », financés en partie par l'État à ●●●



●●● condition d'y associer des partenaires privés, que la Ville de Turin obtient des fonds européens (Urban) pour la réalisation d'une pépinière d'entreprise sur le secteur « Épine 3 ». Le projet subit ses premiers changements.

Puis arrivent les Jeux olympiques d'hiver et d'autres financements qui viennent s'ajouter au budget initial. Il faut désormais revoir le projet de manière à en tirer le maximum d'avantages (les « villages médias » devaient notamment pouvoir se transformer après les J.O.). Les délais se resserrent, les projets se réajustent - mais pour certains, ils n'ont toujours pas

été réalisés (c'est le cas de la gare Porta Susa). Il n'en reste pas moins que le projet de l'épine centrale a eu un fort effet d'entraînement : il a su mobiliser des forces diverses et des capitaux importants en les impliquant dans un processus de transformation continu. Même si l'on ne peut pas encore mesurer tous les effets de ce projet, dont la composante stratégique est étroitement liée à la dimension formelle de l'urbanisme (de l'*urban design* et de l'image), on peut tout de même considérer les bénéfices en termes d'infrastructures et de relance d'un marché de l'immobilier qui stagnait jusqu'alors (environ 3 millions de m² de SHON d'opérations mixtes, logements, bureaux, activités, sur la seule « épine » ; 12 millions de m² à terme sur toute la ville).

Emscher Park, un projet de régénération post-industrielle

Emscher Park, dans la Ruhr, est un projet de régénération d'une vaste région industrielle qui prend en compte les problématiques environnementales (2) et sociales (3). Le projet mise sur deux types d'action : la réhabilitation des sites et des bâtiments industriels et l'aménagement d'un parc qui s'étend sur 70 km (4), d'une part, et le développement des industries culturelles dans les sites ainsi réhabilités, de l'autre.

Né de la célèbre initiative *International Building Exhibition* (IBA en allemand), ce projet est le résultat d'une expérience de dix années d'études commencées à la fin des années 1980. L'élaboration d'un tel projet a contribué à changer la structure et l'image de ce lieu fortement marqué par l'industrie lourde (l'acier et le charbon) du Nordrhein Westfalen. Le travail de sensibilisation et d'études de l'IBA, organisme privé dépendant du Land, a incité les opérateurs publics locaux à revitaliser les bâtiments dégra-

dés et les friches industrielles de la Ruhr, une opportunité magnifique pour le développement des industries culturelles (5). Beaucoup de sites industriels ont été réhabilités dans la même région dans ces dernières années. Dès la fin de 1990, 50 000 personnes sont employées dans les techniques de restauration et de réhabilitation. Le *Zeche Zollverein*, ancien puits de mine réhabilité par l'architecte Norman Foster, est le porte-drapeau de ce nouvel état d'esprit qui anime l'une des anciennes régions industrielles les plus importantes d'Europe (avec notamment la plus grande mine de charbon et ses 15 000 mineurs, fermée en 1990). Après différents conflits politiques, la démolition du site a été stoppée et il a été inscrit en 2003 sur la liste des paysages culturels de l'Unesco. Depuis, le *Zeche Zollverein* est dédié aux activités artistiques et culturelles.

Le processus de revitalisation de cette vaste région industrielle, qui réunit une impressionnante collection d'édifices de très fine facture, est maintenant bien engagé. Petit à petit, de nouvelles activités et de nouveaux usagers s'approprient les lieux (6). Ce projet a été pris en compte dans le plan directeur actuel, dont l'ambition principale est de transformer ce lieu en centre de design à l'échelle européenne, avec une mixité de fonctions (bureaux, équipements culturels, espaces d'exposition et musées). Un comité d'État pour le développement a été chargé de la gestion du projet au niveau du Land. Il reçoit une aide considérable de la part de la Commission européenne qui lui alloue des fonds structurels. Le nombre de professionnels associés au projet s'est accru et leur profil s'est élargi. On assiste ainsi à une floraison de petites et moyennes entreprises sur le secteur. Ces entreprises privées, surtout les plus jeunes, reconnaissent en effet sa valeur économique et sociale. Elles cherchent à stimuler les attentes et les aspirations sociales de la population.

Séoul : un grand projet de renouvellement urbain

D'autres projets attractifs surgissent un peu partout dans le monde avec des thématiques communes (développement durable, cohésion sociale, prise en compte des énergies renouvelables, création d'espaces publics pour les loisirs et la consommation, parcs à thèmes, pôles technologiques...). La Ville de Séoul, par exemple, s'est lancée dans un grand projet de renouvellement urbain sur le site du canal Cheonggy, qui avait été couvert par des autoroutes vers la fin des années 1960. Orienté vers les objectifs du développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie dans un quartier habité par une population défavorisée, ce projet s'organise autour de trois scénarios conceptuels : le passé, à travers l'histoire et la tradition (la reconstitution des anciens ponts et du paysage traditionnel); le présent, à travers la culture actuelle (les espaces destinés aux activités ludiques et culturelles); et enfin le futur, à travers l'environnement durable (le paysage naturel et sauvage qui représente l'avenir écologique de la ville).

Les travaux de démolition des autoroutes surélevées ont été effectués rapidement et la première phase du projet - les deux

premiers kilomètres à partir de la place Cheonggy - a été réalisée en un temps record, entre 2003 et 2005. Ce projet connaît un certain succès et il commence à être médiatisé. Au moment de l'inauguration de la première tranche, onze millions de visiteurs ont été enregistrés ! Les médias étrangers, japonais et chinois en particulier, s'intéressent de plus en plus à

cette opération sous divers angles. L'Organisation mondiale de la santé a attribué à Séoul son premier prix 2004. Et la même année, le projet a obtenu la même récompense, en matière de maîtrise d'ouvrage, à la Biennale d'architecture de Venise... Un encouragement à la poursuite de la démarche coréenne.>

NOTES



(1) Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui l'attractivité ne s'exerce plus seulement à l'égard des acteurs économiques, mais elle s'adresse aussi aux résidents, aux visiteurs potentiels, aux touristes qui sont tous des consommateurs. L'attractivité à l'égard des habitants - qui consiste pour l'essentiel à les inciter à rester - n'est pas secondaire car, comme le fait observer Laurent Davezies, la richesse des territoires provient aussi de leurs revenus et de leurs dépenses (impôts locaux, revenus liés à la retraite et en partie dédiés à la consommation de produits touristiques...). Les critères d'implantation des entreprises ont également évolué vers des considérations moins strictement liées aux avantages offerts en termes de coût. Il semble acquis que les choix prennent en compte des paramètres plus qualitatifs, comme l'image de la ville, valorisée par des « grands projets » (généralement de renouvellement urbain), la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée, un cadre de vie agréable pour le personnel ou la manifestation d'innovations culturelles.

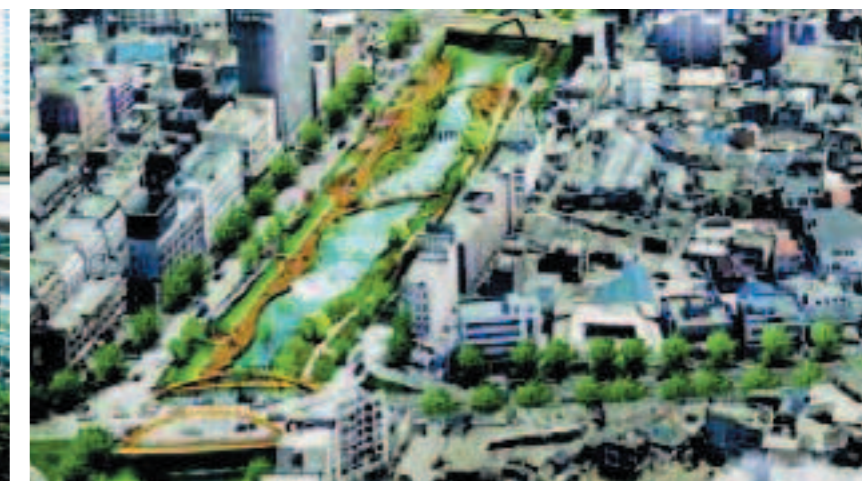
(2) Création du *Landscape Park* de Duisburg Nord, sur le site des anciennes aciéries Duisburg-Meiderich.

(3) Et notamment la perte de 600 000 emplois liée à la fermeture des usines, au cours de la dernière décennie du XX^e siècle.

(4) Comprenant une aire de 800 km² qui enjambe le fleuve Emscher et concerne dix-sept villes, pour une population totale de deux millions d'habitants.

(5) Les édifices industriels semblent en effet particulièrement adaptés à cet usage.

(6) À noter la présence de 500 000 visiteurs au premier spectacle « *Feuer und Flamme* » qui s'est tenu en 1995 à l'Oberhausen, véritable « phare » pour la région, haut de 120 mètres et large de 67 mètres.





Dominique Mégard :

« La communication territoriale est contrainte à la créativité »

La communication n'est plus ce qu'elle était et c'est tant mieux, nous dit en substance Dominique Mégard. Si les professionnels des collectivités territoriales s'interrogent, explique-t-elle, c'est au bénéfice d'une créativité nouvelle, s'appuyant sur la recherche d'identité et de sens à donner à leur action.

En quoi la communication territoriale peut-elle être « créative » aujourd'hui ?

- **Dominique Mégard** : Elle est de toute façon contrainte à l'inventivité et à la créativité ! Il s'agit tout d'abord de travailler à nouveau sur l'image que l'on donne de soi-même. L'attractivité des territoires a tendance à reposer sur les mêmes arguments partout : une fois que l'on a mis en place une offre cohérente au plan économique, technologique, social, universitaire, culturel et touristique, que peut-on faire de plus ? Je crois que c'est précisément à ce moment-là que se pose la question de l'identité véritable du territoire, qui peut offrir une nouvelle dimension, une « couleur », à l'action territoriale. Dans le cadre de Cap'Com (1), nous développons une démarche sur les « valeurs durables » des territoires, sous la forme d'un atelier de recherche sur ce thème... La généralisation des nouvelles technologies provoque également l'imagination : il ne suffit plus de s'affirmer « ville numérique » lorsque tout le monde le devient ! Là aussi, il faut innover, trouver des axes de travail originaux, redonner du sens aux concepts comme aux outils. Bref, prendre des risques...

Cap'Com constitue une plate-forme d'observation privilégiée des pratiques des collectivités territoriales. Y discernez-vous les prémices des changements que vous suggérez ?

- **D. M.** : Oui, mais c'est une évolution à long terme qui se dessine. Il y a plusieurs raisons à cela : l'émergence de l'intercommunalité, une relation plus soutenue avec la population, la recherche d'un nouveau sens apporté à l'action publique, tout cela prend du temps. À travers Cap'Com, mais aussi à l'occasion des séminaires que nous organisons sur le terrain (2), nous assistons et nous participons à une démarche de fond, plus transversale,

d'avantage perméable aux questions que se posent les acteurs locaux, qui va dans le sens d'une meilleure appropriation des projets par les citoyens dès la phase de conception. Et cela nécessite beaucoup de créativité. On le voit à travers les stratégies de départements comme l'Orne ou l'Aisne, qui ne comptent pas parmi les plus médiatiques, ou dans les actions engagées par des villes moyennes comme Angers, Besançon ou Chaumont...

Quelles en sont les conséquences pour les professionnels qui travaillent dans les collectivités territoriales ?

- **D. M.** : Il leur faut oser dire que la communication présente un caractère d'intérêt général, et pas quelque chose de gratuit ou d'éphémère. Elle n'est pas non plus synonyme de gaspillage de l'argent public. L'enjeu de toute cette créativité et de cette réappropriation, c'est bien au contraire de replacer la communication - en la maîtrisant et en assumant les risques qu'elle comporte - au cœur même de l'exercice quotidien de la démocratie... C'est revenir aux sens premiers du mot « communication » : rendre commun et entrer en contact avec. C'est aussi affirmer des compétences, des convictions, dans le cadre de métiers où l'incertitude est souvent la seule certitude. C'est avoir l'audace de son enthousiasme, en définitive...

propos recueillis par Pierre Gras



Dominique Mégard, déléguée générale de Cap'Com, est chargée de cours à l'université Paris 1 - La Sorbonne et à celle de Lille 2 sur le thème « Communication et concertation ».

NOTES



(1) Cap'Com, 18^e forum de la communication publique, aura lieu les 29 et 30 novembre 2006 à Tours. Renseignements : www.cap-com.org
(2) On peut mentionner notamment, cette année, le séminaire co-produit avec l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et la Ville de Grenoble sur le thème « Comment faire partager l'évolution urbaine ? Communication et transformations urbaines », ou encore le colloque « Intercommunalité : une communication à réinventer », organisé au Sénat avec l'Assemblée des communautés de France.

Les documentalistes du réseau FNAU présentent une sélection d'études récentes des agences d'urbanisme, susceptibles de témoigner de la capacité d'innover et d'inventer des villes. Cette bibliographie, loin d'être exhaustive, illustre la présence des villes dans les domaines de l'innovation urbaine, de la créativité et des cultures urbaines. Ainsi sur les thèmes de l'innovation urbaine et du développement économique, on retiendra dans ces études les démarches des appels à coopération métropolitaine ou encore la création d'un « incubateur territorial » à Nancy. Le champ de la culture et de la création artistique est également présent. Ici, on propose des balades urbaines (Brest), là on se forge une identité urbaine (Dunkerque, Lorient). Ailleurs on s'interroge sur l'impact de l'accueil d'activités artistiques et culturelles (Laurif). Enfin, certaines villes portent, dans une démarche prospective, une attention particulière aux évolutions de la société (Lyon, Bordeaux) et proposent des services adaptés à certaines catégories de population (Angers). D'autres mettent en place des procédures innovantes de démocratie participative (Grenoble) ou essaient d'approcher autrement la qualité urbaine (Paris). Cette bibliographie a été réalisée par M. Goujon (Grenoble), S. Corfec (Brest), C. Benant (Lyon) et M. de Rossi (Dunkerque), avec l'appui des documentalistes des agences. Pour consulter ces études, merci de vous adresser directement aux agences concernées.

Observatoire de l'accessibilité à Angers

L'Agence d'urbanisme de la région angevine a publié un « Observatoire de la mobilité » qui précise le cadre et les objectifs de la démarche, la méthodologie et les conditions de mise en œuvre sur l'agglomération d'Angers. La volonté est de permettre aux personnes handicapées de devenir des acteurs à part entière de la vie de la cité. Cet observatoire sera une aide à la décision pour les collectivités grâce à la réalisation d'un outil localisant le niveau d'accessibilité des espaces et des équipements.



Il mettra en relief les priorités d'aménagement et une aide aux personnes à mobilité réduite, grâce à un outil d'information par Internet.

• Observatoire accessibilité

Agence d'urbanisme de la région angevine
Angers : AURA, décembre 2005, 96 p., bibliographie, annexes.
handicapés/observatoire/accessibilité

Étude prospective sur le vieillissement démographique à Bordeaux

Cette étude doit permettre de mieux intégrer les composantes propres aux phases successives du vieillissement démographique dans les stratégies de développement territorial et les projets d'aménagements urbains. Les analyses anthropologique, géographique et statistique débouchent sur des recommandations opérationnelles.

• Vieillir dans la métropole bordelaise

Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
Complex'cité n° 2, juin 2006, 134 p. + cdrom.
Évolution sociale/mode de vie/vieillesse/prospective

Balades urbaines à Brest

La balade urbaine dans le quartier de Saint Martin inaugure une série de circuits urbains autoguidés proposés aux habitants et visiteurs, et réalisés par Brest métropole océane et l'ADEUPa. Une plaquette propose un regard global sur ce quartier central du XX^e siècle : histoire du quartier, patrimoine et caractéristiques architecturales et urbaines, identité et vie de quartier, projets... La seconde balade urbaine est en cours de réalisation pour donner à comprendre et à apprécier un autre quartier de la ville.

• Brest, balades urbaines

Agence de développement et d'urbanisme du pays de Brest ; Brest métropole océane communauté urbaine
Brest : Adeupa de Brest, 2005, dépliant.
Architecture/quartier/habitat urbain



bibliographie



Clermont-Ferrand : appel à coopération métropolitaine

La constitution du Réseau Clermont Auvergne Métropole fait suite à la volonté des différentes villes et agglomérations qui le composent (Aurillac, Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, Vichy ainsi que le Pays du Grand Clermont) de se structurer afin de renforcer le dynamisme et l'attractivité de ce territoire, à partir de l'appel à la coopération métropolitaine lancé par la Datar en 2004 et dont ce document constitue le rapport d'étape.

- **Appel à coopération métropolitaine : rapport d'étape du Réseau Clermont Auvergne Métropole** - phase 1 - 2005
Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand
Clermont-Ferrand : Agence Clermont Métropole, 06/2006, 16 p.
Gouvernance/recherche/culture/dynamisme économique/métropole

Portrait de la région Flandre-Dunkerque

Quelle est la véritable personnalité de la région Flandre-Dunkerque ? Pour le savoir, l'agence d'urbanisme de Dunkerque (Agur) a mené une grande étude durant plus de neuf mois. Dix tendances ont finalement émergé. À la fois virile, conviviale et attachée à la démesure, la beauté insolite du territoire ne laissera personne indifférent.

- **À cœur ouvert : portrait de la région Flandre-Dunkerque aujourd'hui**
Agence d'urbanisme de Dunkerque
Dunkerque : AGUR, 2006, 48 p.
identité/image/originalité/enquête/territoire

Démocratie participative à Grenoble

Le réseau européen Participando a entrepris une enquête comparative sur les processus de démocratie participative dans plusieurs villes européennes. Grenoble se distingue par la diversité des pratiques participatives de l'agglomération grenobloise. Quatre expériences ont été sélectionnées pour leur dynamisme et leur originalité : le Comité d'habitants de Fontaine ; les enveloppes budgétaires et le budget participatif de Pont-de-Claix ; le projet urbain Mistral/Eaux Claires/le Rondeau ; l'Atelier public urbain et social (APUS) d'Échirolles.

- **Projet Participando : les dispositifs participatifs dans l'agglomération grenobloise. Rapport pour le réseau Urbact (Union européenne)**
Grenoble : Grenoble Alpes Métropole, Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Urbact, 2004, 128 p.
Participation/concertation/démocratie participative

Industries culturelles en Ile-de-France

Cette étude dresse le bilan de l'activité économique liée à l'implantation d'industries du cinéma, de l'édition et de l'audiovisuel, de la musique et des jeux vidéo et des loisirs interactifs sur le territoire francilien. Pour chacun de ces secteurs, l'auteur distingue les éléments de cadrage généraux, les spécificités franciliennes par rapport au contexte mondial et les enjeux à venir. En conclusion, l'étude préconise d'innover pour faire rayonner davantage ces acteurs économiques capitaux pour l'Ile-de-France.

- **Les industries culturelles en Ile-de-France.**
Institut d'urbanisme et d'aménagement de l'Ile-de-France, Paris : Laurif, 2006, 196 p.
Innovation/compétitivité/dynamique économique/image de la ville/industrie de la presse et de l'édition/cinéma/métropole/

Lille : la qualité urbaine comme impératif de développement

Programme de recherche PUCA en trois étapes : analyse d'expériences exemplaires en Europe dans les quartiers d'habitat social sur l'interaction entre projets sociaux, démarche écologique et projets de renouvellement urbain ; « guide méthodologique » pour appliquer les objectifs de développement durable dans les opérations de renouvellement urbain ; programme des actions d'expérimentation, de sensibilisation et de formation dans la métropole lilloise.

- **Renouvellement urbain et développement durable : la qualité urbaine comme impératif de développement. Programme de recherche PUCA**
Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, agences Pattou, Tribu et Mons.
Lille : 2003/2005, multipagination.
Fonction urbaine/concertation/gestion durable

Label « Ville d'art et d'histoire » pour Lorient

Lorient a été labellisée « Ville d'art et d'histoire » par le ministère de la Culture en 2006, ce qui a permis de poser un nouveau regard sur le patrimoine lorientais : richesse d'un paysage urbain, identité maritime forte, sensibilisation au patrimoine. L'Audelor a constitué le dossier de candidature de la ville à ce label.

- **Lorient, ville d'art et d'histoire**
Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient
Lorient : Ville de Lorient, 2005-2006, 192 p.
Patrimoine/maritime/politique urbaine/culture

Lyon : une analyse des grandes tendances de la société actuelle

Dans le cadre du SCOT de l'agglomération lyonnaise et de la démarche Lyon 2020, l'agence de Lyon a produit un recueil d'analyse des grandes tendances qui marquent l'évolution des sociétés occidentales. Sept grands thèmes sont abordés : démographie, environnement, individu et groupe, sens et croyance, démocratie, économie, sciences et techniques. Le parti a été pris de mettre l'accent sur des éléments parfois peu connus, voire polémiques.

Vers quels lendemains allons-nous ? Prospective pour la métropole lyonnaise.

- Agence d'urbanisme de Lyon, Communauté urbaine de Lyon, SEPAL
Lyon : Grand Lyon, 2005, 143 p.
Société/développement durable/évolution

Un incubateur territorial à Nancy

L'agence de NANCY accueille et anime un nouveau dispositif baptisé « incubateur territorial ». Espace d'accueil de stagiaires issus des universités et des grandes écoles de l'agglomération, l'incubateur territorial répond à un double objectif : créer un espace de maturation des idées, une pépinière de concepts et/ou de projets et favoriser les échanges entre universitaires, étudiants et professionnels de l'urbain. En proposant des stages longs, l'incubateur territorial permet de traiter des pistes de réflexions qui émergent de la démarche prospective, de propositions du Conseil de développement, des collectivités locales. L'ADUAN a publié un document de présentation de cet outil original, instillateur d'idées, qui dans la mouvance de la démarche prospective constitue un espace de créativité au service du territoire.

- **L'incubateur territorial : un espace de veille et de créativité**
École de la Ville, Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine Nancéenne
Nancy : ADUAN, Ecole de la Ville, 2005.
méthode/prospective/université/création/benchmarking

Une approche renouvelée des territoires ruraux de l'agglomération nantaise

L'attractivité de l'agglomération Nantaise est la résultante d'un réel développement économique, mais également d'un environnement de qualité. Les territoires ruraux qui participent à cette qualité, au-delà de leur simple dimension paysagère, sont des espaces potentiellement fragilisés par l'expansion de l'urbanisation. Cette étude propose des angles d'observation innovants pour ces espaces en mutation, et des pistes de valorisation économique, foncière, urbaine et agricole de ces territoires parties prenantes de la nouvelle ville, lieu de rencontre entre l'urbain et le rural.

- **Éléments pour la mise en œuvre des dispositions de la loi relative au développement des territoires ruraux**
Conseil Général de Loire-Atlantique, Agence d'urbanisme de la région nantaise
Nantes : AURAN, 2006, 116 p.
Observatoire / aménagement du territoire / développement durable

Qualité de vie urbaine à Paris

Réalisée par une équipe d'urbanistes de l'Apur et d'anthropologues du Laboratoire Architecture/ Anthropologie, cette étude propose une approche originale de la qualité urbaine. Elle confronte la représentation statistique et cartographique classique de Paris à la représentation renvoyée par les habitants à travers leur parole et leur représentation graphique. La méthode ainsi mise au point pourrait devenir un outil d'aide à l'évaluation des politiques urbaines.

Tranche de ville. Habiter Paris ou comment apprécier la qualité de la vie urbaine à Paris ?

- Atelier parisien d'urbanisme
Paris : Apur, 2005, 79 p.
Méthode/quartier/qualité de la vie

Reims : tramway et projet urbain

Le projet Tramway à Reims constitue l'une des missions majeures de l'Agence d'urbanisme de Reims depuis deux ans. Elle procède à des études prospectives sur des secteurs mutables présentant des potentiels d'aménagements importants et des enjeux forts liés au tramway.

- **Tramway et projet urbain imbriqués**
Agence d'urbanisme de Reims
Reims : AUDRR, 2004/2005/2006, pag. mult.
Prospective/secteurs mutables/enjeux d'aménagement

Urbanisme et habitat durable à Rennes

Ce guide évolutif, fruit de l'Approche développement durable des opérations d'urbanisme (Addou), comprend onze fiches thématiques (enjeux, principes de mise en œuvre et exemples de réalisation) et huit fiches de présentation de projets communaux visant à nourrir la réflexion des élus et des aménageurs.

- **Guide urbanisme et habitat durables**
Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Conseil local à l'énergie, Pays de Rennes, Ademe
Rennes : Pays de Rennes, 2006, 58 p.
Développement durable/opération d'urbanisme/forme urbaine/mixité/déplacement/énergie/eau/déchet /biodiversité/concertation

Développement urbain et transport ferroviaire périurbain à Strasbourg

De décembre 2001 à octobre 2004, le projet franco-allemand Bahn.ville a permis d'étudier les conditions d'une meilleure intégration des politiques de développement urbain et des politiques de transport ferroviaire périurbain. Quelles sont les influences réciproques entre l'offre régionale ferroviaire, l'aménagement des gares et stations, les processus de planification et les stratégies de développement urbain ? L'étude permet de mieux connaître les pratiques de mobilité dans les régions françaises et allemandes les plus innovantes, de repérer les effets positifs et les bénéfices qu'on peut attendre d'une redynamisation conjointe de l'offre ferroviaire, des gares et des quartiers de gare.

- **Enseignements du projet BAHN.VILLE.**
Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, Deufrako
Strasbourg : ADEUS, 2005, 87 p.
Transport ferroviaire/gare/développement urbain





programme

Inscrivez-vous !



La XXVII^e rencontre nationale des agences d'urbanisme, qui se tiendra à Dunkerque les 15 et 16 novembre, s'intéressera à la **créativité des villes**. L'innovation urbaine peut prendre en effet de multiples formes et elle produit des résultats différents selon qu'elle s'applique à l'économie, à la mobilité, à l'art et à la culture, au projet urbain, à la démocratie locale ou encore à la gestion urbaine...

La rencontre de Dunkerque mettra en valeur **des expériences innovantes et originales** dans la conduite des politiques urbaines. Elle proposera des points de vue d'experts et d'élus, des témoignages, des ateliers, des visites de site et des rencontres qui permettront de croiser leurs regards et de dégager les principales sources de « créativité » dans la ville.

La **séance plénière d'ouverture**, le mercredi 15 novembre (matin), posera le cadre général de la rencontre et ouvrira d'emblée un débat avec des personnalités de la société civile, des acteurs économiques, des chercheurs et universitaires.

Des « **ateliers de créativité** » - une quinzaine en tout - sont proposés le mercredi après-midi et le jeudi 16 novembre matin. Ils s'attachent à l'ensemble de la « scène urbaine » et des thématiques traitées par les professionnels (développement économique, attractivité et compétitivité des territoires, conditions de la mobilité, cohésion sociale, création culturelle, architecture, nouveaux territoires de l'art, etc.).

Les personnes plus particulièrement intéressées par **une découverte de l'agglomération de Dunkerque** et de ses réalités se verront proposer sur ces deux demi-journées quatre grands itinéraires : « Art et territoire », « Innovations énergétiques », « Découverte du port industriel », « Grandes opérations d'urbanisme du Dunkerquois ».

Enfin, la **séance de clôture**, le jeudi 16 novembre après-midi, sera organisée en trois séquences : une restitution dynamique et sélective des « ateliers de créativité », suivi d'un débat avec des personnalités politiques et des responsables des villes sur leur vision de la créativité ; puis, en fin de journée, les conclusions de la rencontre. Puis en fin de journée les conclusions de la rencontre.

À noter également qu'une **soirée de gala artistique et festive** sera proposée le mercredi soir au Kursaal de Dunkerque.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Ne tardez pas, la disponibilité des ateliers et des visites se fera fonction de votre ordre d'inscription...

➤ Pour tous renseignements, télécharger le programme et s'inscrire à la rencontre de Dunkerque : www.fnau.org ou www.agur-dunkerque.org

Les thèmes des ateliers

> Mercredi 15 novembre (après-midi)

1 - Vers la ville accessible

Rendre les villes accessibles à tous, sans discrimination d'âge, de situation sociale et de condition, est une nécessité, renforcée aujourd'hui par la loi du 11 février 2005 pour les personnes à mobilité réduite. Cet impératif constitue un levier pour inventer de nouveaux modes de faire et faciliter l'intégration de tous les citoyens.

Préparé par : Agence d'urbanisme de la région angevine, France qualité publique, Comité de liaison des handicapés du Maine et Loire, CERTU, EDF.

2 - A l'école de la ville...

il n'y a que des professeurs

Objet de connaissance, la ville est aussi un espace d'impulsion et d'expérimentation privilégié. Apprenante, elle initie, enseigne ou témoigne. Véritable laboratoire d'idées, elle constitue en elle-même un espace de création et d'animation. De "l'incubateur territorial" de Nancy aux expériences italiennes, l'atelier recensera de nouvelles pratiques urbaines.

Préparé par : Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne.

3 - Le partenariat dans les grandes opérations d'urbanisme

Des formes spécifiques de contractualisation entre les collectivités locales et l'État, comme les nouvelles opérations d'intérêt national, donnent dans la durée une forme de maîtrise sur les processus d'aménagement et de gestion d'un territoire. L'atelier mettra en perspective ces lieux d'innovation et d'expérimentation d'une contractualisation modernisée.

Préparé par : Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer - Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGHUC).

4 - Représenter pour créer et décider collectivement (1)

Comment représenter les territoires de la métropole pour susciter l'adhésion et fédérer les énergies créatrices ? Comment représenter un ou des futurs communs lorsque les périmètres d'action et les intérêts de chacun ne sont pas a priori convergents ?

Préparé par : Certu et Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

5 - Bouger pour s'en sortir

L'atelier proposera des solutions nouvelles pour permettre aux personnes les plus défavorisées d'accéder à l'ensemble des services urbains (emploi, services, commerces, culture...). Des expériences innovantes, parmi lesquelles figurent l'aide à l'apprentissage de la conduite, le transport à la demande, le covoiturage, la location sociale de véhicules, seront présentées.

Préparé par : Institut pour la ville en Mouvement et Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole.

6 - Vivre la ville ensemble, autrement

L'atelier proposera trois expériences menées dans l'agglomération bordelaise, avec Arc en rêve centre d'architecture, dont le travail de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme fait référence, la Ville de Blanquefort où des actions conviviales sont initiées chaque année pour renforcer le sentiment d'appartenance, et enfin le Grand projet de ville des Hauts de Garonne où des animations festives fédèrent quatre communes.

Préparé par : Arc en rêve centre d'architecture et Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine.

7 - Projets urbains, nouveaux modes de faire

L'atelier repérera et décryptera quelques processus créatifs de projets urbains en France et à l'étranger : dispositifs de maîtrises d'ouvrage associant public et privé, démarches d'élaboration collective... Il s'interrogera sur leurs apports, leur pertinence, leurs limites et sur ce qui relève de spécificités locales ou d'évolutions de fond.

Préparé par : Club Ville Aménagement et Epures (Agence d'urbanisme de Saint-Étienne).

8 - Les nouveaux territoires de l'art

Espaces en mutation, lieux éphémères ou en attente, les « nouveaux territoires de l'art » sont le creuset d'une nouvelle créativité culturelle ouverte sur la ville et ses habitants. La friche "La Belle de Mai", à Marseille, mais aussi d'autres expériences françaises et étrangères, permettront de partager ces pratiques qui bousculent les approches traditionnelles.

Préparé par : Institut des villes et Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam).

> Jeudi 16 novembre (matin)

9 - Vers un service public de la mobilité durable

Le transport collectif ne s'avère pas toujours le mode de transport le mieux adapté pour les déplacements en périphérie ou en dehors des horaires habituels. L'atelier s'articulera autour de la présentation d'expériences (VéloV à Lyon, autopartage à Nantes, La Rochelle...) utiles pour permettre aux collectivités de créer de nouveaux services innovants.

Préparé par : Groupement des autorités responsables de transport (GART).

10 - La gouvernance au service de la compétitivité

La compétitivité des villes est, en Europe et dans le reste du monde, une préoccupation permanente. A partir d'exemples étrangers, l'atelier montrera comment la gouvernance des villes peut aider à répondre aux problèmes, à renforcer la compétitivité économique des régions urbaines...

Préparé par : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

11 - Villes durables, la recherche de nouvelles formes d'habitat

Confrontées à des défis majeurs, comment les villes peuvent-elles innover dans la conduite de leurs politiques en faveur de nouvelles formes de logement ? L'atelier s'organisera à partir de la présentation du programme d'expérimentation "Villa urbaine durable" mené par le Plan Urbanisme Construction Architecture.

Préparé par : Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer - DGHUC et PUCA.

12 - Représenter pour créer et décider collectivement (2)

À partir des réflexions pointées par la première partie de l'atelier, comment travailler avec des habitants sur les

outils de représentation (cartographique, illustratifs, mentaux...) et aller vers des outils collaboratifs, collectifs et créatifs partagés par des personnes de milieux, cultures et générations différents ?

Préparé par : ADELS et Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

13 - Performance des collectivités : quels nouveaux outils ?

Cet atelier s'interrogera sur la performance des collectivités territoriales et s'intéressera aux nouveaux outils et pratiques dans ce domaine. Il s'appuiera sur une étude dont l'objet est d'identifier et d'analyser les facteurs d'amélioration de la performance, à partir de missions réalisées dans une trentaine de collectivités.

Préparé par : Association des communautés urbaines de France et Association des maires des grandes villes de France.

14 - Créativité architecturale

L'atelier fera le point sur la créativité architecturale aujourd'hui à travers de multiples illustrations et exemples locaux. La collection du FRAC de la région Centre et l'expérience conduite à Béthune autour d'un "itinéraire architectural" serviront de support à la réflexion.

Préparé par : Fonds régional d'art contemporain de la région Centre et Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune.

15 - La culture pour réenchanter la ville

Trop souvent la ville contemporaine se caractérise par une juxtaposition de quartiers, marquée par des clivages sociaux. Mais la ville n'est-elle pas aussi un espace symbolique et imaginaire commun relevant à la fois de "l'urbainité" et de la confrontation des cultures ? De Belfast à Turin, de la Roumanie à l'Écosse, de nombreux projets dessinent un autre visage de la ville européenne.

Préparé par : Réseau Banlieues d'Europe et Agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims.



Une publication de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Ce numéro spécial consacré au thème « Créa-cité : l'innovation urbaine en débat » a été réalisé à partir de contributions d'auteurs et d'interviews.

Direction du numéro : Marcel BELLLOT, délégué général de la FNAU, assisté de Pascale POUPINOT, chargée de mission, et Patrice VERGRIETE, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque

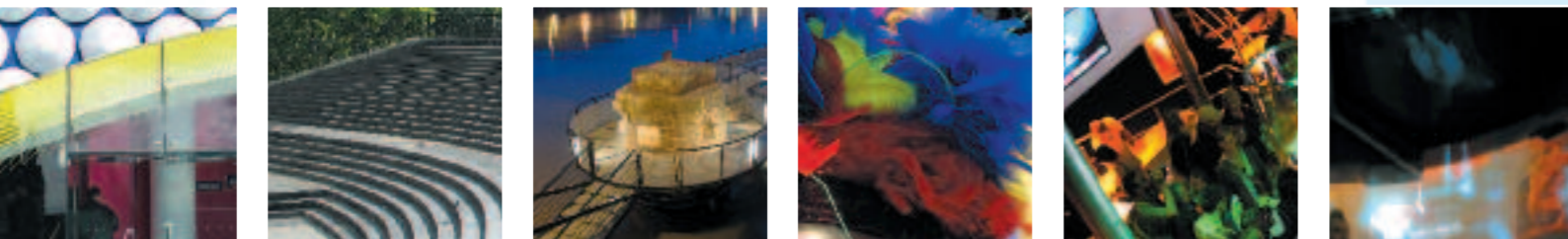
Conseil éditorial et coordination du numéro : Pierre GRAS
Réalisation des interviews : Pascale DECESSAC et Pierre GRAS

La FNAU remercie les auteurs d'articles et les personnalités qui ont accepté d'être interviewés. Elle adresse également ses remerciements à toutes les personnes ayant aidé à préparer cette publication, ainsi qu'aux directeurs et aux collaborateurs des agences membres du réseau de la FNAU qui ont pu faciliter le travail de la rédaction.

Conception : Techni.cités
Impression : ???

Crédits photos : Archives Luci d'Artista © J. Verduynde (p. X), A. Bertereau/Ville de Rouen (p. X), D. Boyd (p. X), C. Briand (pp. XX), C. Brument (p. X), B. Enrici (p. X), P. Gras (pp. XX), Routier-Ménoret/Ville de Nantes (pp. XX), DR (pp. XX).

Supplément gratuit au numéro de Techni.Cités daté du 8 octobre 2006.



Techni.Cités
Le magazine des professionnels de la ville et des territoires

La XXVII^e rencontre nationale des agences d'urbanisme, qui se tiendra à Dunkerque les 15 et 16 novembre prochains, s'intéressera à la créativité des villes. L'innovation urbaine peut prendre de multiples formes et elle produit des résultats différents selon qu'elle s'applique à l'économie, aux transports, à l'art et à la culture, au projet urbain, à la démocratie locale ou encore à la gestion urbaine...

Les agences d'urbanisme sont souvent placées au centre des dynamiques d'innovation territoriale. Leur rencontre nationale s'attachera à analyser et à comprendre les dynamiques de la créativité urbaine, notamment grâce à une quinzaine d'« ateliers de créativité », où les participants apporteront leur témoignage sur la manière dont ils s'efforcent de la favoriser dans les villes.

En avant-première, et sur la base d'une réflexion largement ouverte à des chercheurs, à des élus et à des acteurs de la créativité urbaine, ce supplément spécial du magazine *Techni.Cités* propose un certain « état de l'art » sur les thèmes qui seront mis en débat lors de la rencontre de Dunkerque.



Avec les points de vue de François Ascher, Marcel Belliot, Michel Bonetti, Richard Florida, Jean Hurstel, Patrizia Ingallina, Claude Renard, André Rossinot, Luc Stéphane et Pierre Veltz, et des entretiens avec

Pierre Albertini, Marie-Ange Brayer, Vincent Feltesse, Philippe Foulquier, Pierre Mahey, Dominique Mégard, André Nazeyrollas, Philippe Nouveau et Françoise de Veyrinas.

